

R. P. THOMAS-M. LAMARCHE, O. P

*comment
rendre l'argent
au peuple?*

**Tome II
la monnaie internationale**

AUX ÉDITIONS DE
L'ŒUVRE DE PRESSE DOMINICAINE
MONTRÉAL — 1939

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2014.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

*comment
rendre l'argent
au peuple?*

NIHIL OBSTAT :

M.-A. LAMARCHE, O.P., S.Th.L.

M.-C. FOREST, O.P., S.Th.Mag.

Censor ad hoc

IMPRIMI POTEST :

A. BIBAUD, O. P.

Prior Provincialis

IMPRIMATUR :

Em.-A. DESCHAMPS, V. G.

Ep. Thennesis,

Aux. Marianop.

Marianopoli die 6a junii 1939.

Tous droits réservés, Canada, 1939

PUBLICATIONS DE L'AUTEUR

Le rêve communiste (*épuisé*)

A qui le Pouvoir ? A qui l'Argent ?

(Aux Editions de l'Œuvre de Presse Dominicaine, 1938)

Comment rendre l'argent au peuple ?

Tome I. La monnaie nationale

Tome II. La monnaie internationale

Tome III. Questions complémentaires et solutions

A PARAÎTRE PROCHAINEMENT :

La Question monétaire (*Questions et réponses*)

Edition populaire de vulgarisation

EN PREPARATION :

Problèmes économiques du Canada et des Canadiens
français.

CHAPITRE SEPTIÈME

La monnaie-or, monnaie internationale de crédit

Nous avons défini le rôle de la monnaie au point de vue national. La monnaie-or transporte davantage le problème sur le plan international.

Nous savons que la monnaie nationale est gagée sur une certaine quantité d'or. Mais depuis l'avènement du chèque et à cause de la place de plus en plus importante que tient la monnaie de crédit, la garantie-or n'est qu'une garantie purement théorique et fictive. En fait les banquiers ne li-

vrent plus guère d'or à leurs guichets. Mais la monnaie-or continue de jouer un rôle prépondérant dans l'Economie internationale.

74.—L'or, garantie de la monnaie, limite de l'émission-papier L'idée fondamentale de l'or, c'est de limiter l'émission du crédit ou de la monnaie par les particuliers qui en possèdent le contrôle. Et cette idée nous vient de l'époque des orfèvres qui émirent en papier jusqu'à mille fois la valeur réelle de leurs dépôts. L'or, en principe devait, sous le système bancaire, empêcher l'émission surabondante de la monnaie en assurant en même temps au déposant une garantie par la convertibilité de la monnaie de papier en monnaie-or.

75.—Garantie et limite assurées par l'indice des prix Sous un système de monnaie scientifiquement émise, la garantie-or n'est plus d'aucune utilité. Mieux que la mon-

naie de crédit actuelle, qui ne garde en pratique aucune relation avec le métal précieux, cette nouvelle monnaie repose sur la confiance du public. Mais cette confiance n'est pas vaine. Ni l'Etat, ni le Bureau de la monnaie ne peuvent émettre plus d'argent que ne le comporte l'indice des prix, lequel doit demeurer constant. Or cet indice peut être calculé et vérifié par n'importe quelle organisation, chambre de commerce, université, comme l'indice Fisher publié chaque semaine aux Etats-Unis.

L'or, en pratique sous un système de monnaie nationale, ne servirait plus qu'au règlement des balances commerciales ou balances de comptes. L'or devrait être considéré comme un simple produit soumis aux lois ordinaires de la formation des prix. Son prix n'en serait plus légalement fixé comme actuellement. L'or devrait être démonétisé ou vendu sur le marché libre. Nous expliquerons, au cours des chapitres qui vont suivre ces diverses propositions, leur effet sur le marché des changes et nous

pourrons conclure que le Canada pourrait s'instaurer un système de monnaie nationale, sans rien changer à ses relations commerciales avec les autres nations. Tout au contraire, en mettant de l'ordre dans sa propre maison, il contribuerait le premier et le plus efficacement au règlement des questions internationales littéralement insolubles sous le régime actuel.

Mais nous devons auparavant analyser le système en cours de monnaie-or, monnaie à la fois internationale et nationale.

Nous savons que sous ce régime, *le contrôle de la monnaie autant que de la vie économique d'une nation est soumis au bon plaisir des banquiers internationaux.* La monnaie-or ne connaît pas de frontières. Les objets de commerce sont contrôlés à la douane, mais l'or circule librement d'un pays à l'autre. A ce compte, l'or aussi bien que des devises étrangères peuvent devenir la base de la structure monétaire nationale. Dans le cas des devises ou obligations, des

dettes étrangères deviennent le principe de pyramides de monnaie de crédit. La monnaie-dette, monnaie nationale du banquier, dont nous avons parlé précédemment est basée sur d'autres dettes. Les pyramides de crédits s'échafaudent les unes sur les autres à la manière d'un château de cartes. Et si la base vient à manquer, quand les financiers internationaux rappellent leurs créances, tout l'édifice s'écroule. Un banquier anglais possède 4 000 000 d'or. Il peut prêter 10 000 000 à un banquier canadien. Sous le système du *gold exchange standard*, les devises du banquier anglais ont une valeur équivalente à celle de l'or. Le Canadien peut émettre 4 fois plus de monnaie fiduciaire, i. e. 40 000 000 et prêter sur cette monnaie 10 fois plus de monnaie de crédit, à savoir 400 000 000. Que cette base fragile de 4 millions disparaisse, l'on devra retirer 40 000 0000 de monnaie de crédit de la circulation. On appelle cela, en langage technique, *un crédit plus élastique* pour suppléer à la pénurie de l'or.

76.—La vie nationale
au Canada sous le
joug

C'est ainsi que le
Canada, faute d'a-
voir émis sa propre
monnaie, doit toute

sa période de développement à des capitaux qu'il a dû emprunter des financiers anglais. Avant la dernière guerre, qui a permis au Canada de devenir à son tour prêteur d'argent, la finance anglaise nous tenait littéralement à sa merci. On peut dire que l'Angleterre doit aux banquiers de Londres son immense empire colonial qui comprend à lui seul 30% de la population du globe. Si le Canada eût émis scientifiquement sa propre monnaie, il n'eût pas durant des siècles, entretenu à ses dépens des *rentiers* anglais qui contrôlaient toute sa vie économique. Il semble que la jeune école de nos nationalistes devrait avoir l'œil à ce problème. La finance anglaise et américaine jouent encore à l'heure actuelle un rôle prépondérant dans l'économie canadienne. Il faudra bien des campagnes pour les droits du français ou en faveur de l'achat chez nous, pour contrebalancer cette

puissance occulte de l'argent, si l'on songe qu'un banquier peut, d'un tour de passe, rayer une maison canadienne française du marché commercial. L'argent, comme l'a dit le Souverain Pontife, c'est vraiment le « sang de la vie économique », et partant nationale.

**77.—Manipulations et
spéculation**

L'influence des ca-
pitalistes étrangers
sur la vie interne

d'un pays est beaucoup plus profonde qu'on ne le soupçonne. En retirant ses devises, ou ses prêts, un capitaliste étranger peut provoquer une crise de déflation s'il désire obtenir à bon compte de nos produits qui lui font défaut. Mlle Gertrude M. Coogan, dans son magnifique ouvrage *Money Creators*, nous décrit comment des Financiers anglais de connivence avec certains banquiers américains, ont provoqué la crise de déflation de 1921. La pénurie de monnaie a provoqué la chute des prix du blé que ces messieurs de Liverpool

ont pu obtenir à un prix inférieur au prix de revient du fermier américain.

On pourrait retracer les mêmes origines aux crises de déflation de l'Ouest canadien. Sous un régime de monnaie internationale, il n'y a plus d'économie nationale possible. Aux époques de guerres ou de révolution, l'histoire de Lincoln, l'expérience récente de la grande guerre nous le prouvent ; tandis que nos soldats meurent glorieusement pour la patrie, les Maîtres de la monnaie de cette même patrie peuvent subrepticement passer des capitaux à l'ennemi ; ce dernier en fabrique les engins de guerre destinés à la destruction de nos armées. Dans le langage des banquiers cela s'appelle de la « *coopération* ».

« Les financiers, maîtres du cours de la monnaie, écrit justement M. A. I. Caldwell, placent où ils veulent créer de l'inflation ; puis ils resserrent soudain le crédit dans les pays où l'inflation a régné. Avec le monde comme champ d'action, la monnaie comme maîtresse, ils font alterner les « booms » et les dépressions, cueillant des

profits toujours, en exploitant l'acheteur en temps d'inflation, en exploitant le vendeur en temps de déflation. En prêtant, tantôt dans un pays, tantôt dans un autre — partout avec l'endettement du peuple comme objectif — ils augmentent sans cesse leurs titres à la richesse mondiale ».

78.—Les Big Five
contrôle de l'éco-
nomie mondiale

Si l'on songe que quelques hommes, banquiers ou capitalistes de concert avec les banques, possèdent au Canada comme ailleurs la majorité des actions de toutes les industries de première nécessité, blé, pain, charbon, électricité, etc., on conçoit les profits gigantesques que peuvent réaliser les créateurs de monnaie autant en intérêts qu'en profits industriels.

De plus, l'on sait que depuis un quart de siècle, la concentration bancaire est en train de s'achever dans tous les pays du monde. En Angleterre, les *Big Five* comme on les appelle, la *Midland Bank*, la *Barclays Bank*, la *Lloyd Bank*, la *Westminster*

Bank, la *National Provincial Bank*, possèdent un actif qui représente les quatre cinquièmes de tout le capital des banques anglaises. Il existait vers 1890, 112 *Joint Stock Banks* qui avaient déjà absorbé à peu près toutes les banques privées. Il n'en reste actuellement que 16 en dépendance directe des *Big Five*. Tous les pays connaissent à l'heure actuelle un mouvement identique et proportionnel de concentration. Cette concentration est d'ailleurs accentuée par la création des banques centrales, comme la Banque du Canada.

79.—Les banques centrales Que ces banques passent du contrôle des actionnaires à celui du Ministre des Finances comme récemment la Banque du Canada, elles n'en demeurent pas moins tributaires de la Haute Finance Internationale.

On parle maintenant d'une Super-Banque Centrale qui servirait de lien entre les Banques centrales des divers pays. Que se réalise, dans toute sa perfection, ce rêve

si longtemps caressé par la Haute Finance, et le gouvernement du monde aura définitivement passé aux mains des Banquiers.

La monnaie nationale sous le *Gold standard* est donc limitée par la quantité d'or que possèdent nos banquiers. Si le principe du *gold standard* n'est pas intégralement appliqué, les banquiers jouissent d'une expansion de crédit grâce aux emprunts qu'ils peuvent obtenir sur des bons du trésor et autres prêts acceptés par le Ministre des Finances. La banque emprunte sur des prêts créés par elle. Dans ce cas l'expansion de crédit dépend des emprunts ou des remboursements du gouvernement ou de la volonté du Ministre des Finances. Quoi qu'il en soit, si le banquier trouve à prêter plus qu'il ne possède d'or ou de bons du trésor, il a recours comme les gouvernements au crédit international. Il emprunte de l'or ou des devises étrangères gagées sur de l'or. La monnaie de dette se fonde dès lors sur de nouvelles dettes des autres nations. C'est ainsi que la monnaie nationale se trouve gagée sur

des dettes internationales, en donnant prise aux capitalistes étrangers sur la vie économique du pays emprunteur.

Sous un système de monnaie nationale, basé sur l'indice des prix, ces transferts de capitaux qui, à certains moments, déséquilibrent les changes ne seraient plus nécessaires. Nous verrons bientôt comment se trouveraient limités les échanges de capitaux entre les particuliers selon le besoin du commerce.

CHAPITRE HUITIÈME

Les principes du commerce Lois des prix

Au cours des précédents chapitres, nous avons étudié les lois synthétiques de la circulation monétaire.

Nous avons démontré que la monnaie de crédit émise par des particuliers au gré de leurs intérêts cause un déficit de pouvoir d'achat pour les consommateurs.

Par ailleurs cette monnaie prêtée, se trouvant limitée par la quantité d'or en possession des banquiers, sous le *gold stan-*

dard, peut devenir insuffisante pour les besoins de la production. Le banquier dans ce cas emprunte de l'or des autres nations pour le prêter au public. Double source d'endettement pour un pays.

Sous un système de monnaie nationale. la monnaie, originellement, serait émise sans intérêt. De plus, comme les émissions monétaires seraient gagées sur des biens réels et non sur de l'or, que ces émissions augmenteraient automatiquement avec la production, on n'aurait plus recours à l'or des banquiers étrangers pour augmenter les productions d'un pays.

La vie économique nationale retrouverait son autonomie.

Mais comment une nation qui adopterait ce système pourrait-elle échanger ses produits, ses biens ou ses services avec les autres nations ?

C'est la question du commerce international, des échanges de produits, de biens, de services, partant de monnaie entre les nations.

Jusqu'ici, nous avons considéré les lois générales de la circulation monétaire. Nous avons démontré comment le pouvoir d'achat aux mains des consommateurs doit être suffisant pour partager intégralement toute la production.

La monnaie circule de la production à la consommation par les paiements du travail, des services pour revenir à la production par les ventes des produits. Le producteur en somme échange des produits pour des services. Il achète des services et vend des produits. Quand il vend ses produits plus cher qu'il ne paye pour les services, il retire des profits qui sont comme le salaire personnel de son travail ou de son administration. Il échange un surplus de produits contre les produits qu'il désire consommer.

Mais quel est le grand principe qui détermine les mouvements d'échanges entre les individus ou entre les nations ?

Ce grand principe, *c'est le prix.*

80.—Le prix Le producteur tâche de payer le moins cher pos-

sible pour le travail qu'il achète afin de faire de meilleurs profits. Pour le même motif, il cherche à vendre ses produits au plus haut prix. L'ouvrier cherche à vendre ses services au meilleur prix qu'il peut obtenir et à payer le moins cher pour ses objets de consommation. Tous, industriels, négociants et ouvriers, désirent vendre cher, comme producteurs, et payer bon marché comme consommateurs.

Le même principe s'applique au commerce international. Les producteurs d'un pays cherchent à obtenir sur le marché mondial le prix le plus élevé pour leurs produits et à payer pour ce qu'ils achètent les prix les plus bas.

Le *prix* devient objectivement le point central de tout commerce. L'intérêt en est le mobile subjectif.

81.—Divisions Nous devons donc établir les principes de la formation des prix d'abord pour le commerce national, ce sera l'objet de ce chapitre et secondement pour le commerce international,

ce sera l'objet du chapitre suivant (Ch. IX).

Or comme les échanges de monnaie sont fondés sur les échanges de produits, de biens ou de services, il nous sera facile, après cet exposé, de comprendre le mécanisme des changes (les échanges de monnaie) entre les nations (Ch. X).

82.—Principes du coût En principe général les prix varient selon les valeurs relatives des produits, ou des services, des objets de commerce.

En pratique les prix des objets sont en proportion de ce qu'ils coûtent. Les industriels fixent leur prix de revient d'après le coût de leur production. Ils ajoutent au prix de revient un profit proportionné à ce qu'ils croient pouvoir obtenir par la vente de leurs produits.

Il est donc certaines lois qui concernent le coût des produits ou des biens et qui influencent continuellement les prix de vente.

Nous déterminerons tout d'abord ces principes généraux du coût des produits.

83.—La quantité de travail (loi) 1° *Toutes choses égales d'ailleurs le coût des produits, et en conséquence leur prix de vente est en proportion de la quantité de travail nécessaire à la fabrication.*

« Si dans une nation de chasseurs, dit Adam Smith, il en coûte ordinairement deux fois autant de travail pour tuer un castor que pour tuer un daim, on donnera naturellement deux daims pour un castor, ou en d'autres termes, un castor vaudra deux daims. Il est tout simple que ce qui est d'ordinaire le prix de deux journées ou de deux heures de travail, vaille le double de ce qui n'exige ordinairement qu'un jour ou une heure de travail ».

Tel que présenté, ce principe ne paraît pas absolument exact, ou semble manquer de quelques nuances qui le rendraient plus juste. Si les qualités d'utilité du daim, de sa chair, de la peau de l'animal sont supé-

rieures à celles du castor, il n'existerait pas une telle différence de prix. C'est pourquoi nous disons : *toutes choses égales d'ailleurs* ; les autres lois de la formation des prix se réalisant de façon identique pour deux produits, celui qui exigera plus de travail se vendra plus cher que celui qui en coûterait moins.

Ce principe s'applique au coût de la production. Un produit qui coûte moins de travail occasionnera moins de dépenses en salaires, services qu'un produit qui nécessite plus de travail.

84.—Les machines Ce principe s'applique indifféremment au coût payé directement en salaires ou indirectement dans le prix des machines ou instruments de travail.

Si un produit exige plus de travail payé en salaire ou payé en machines qu'un autre produit, le coût en sera nécessairement plus élevé. L'industriel cherche toujours à diminuer le coût de sa production. Quand les frais annuels de dépréciation

d'une machine, y compris les intérêts de l'argent qu'il doit investir pour en faire l'achat, sont moins élevés que les salaires qu'il devrait payer sans l'emploi de la machine, il se résout naturellement à l'achat de cette machine. Il fournit le capital qui sert à rétribuer les fabricants ou salariés employés à la construction des machines.

Un produit qui coûte en somme moins d'heures de travail doit se vendre moins cher qu'un autre produit dont le prix de revient est plus élevé.

85.—Echelle des prix Dans tous les pays, il s'établit à la longue une échelle de prix qui correspond à ces quantités différentes de travail. L'or par exemple dont l'extraction coûte plus de travail que l'argent, se vend plus cher que ce métal, toutes choses égales d'ailleurs.

86.—Loi de la qualité *2° Le coût comme les prix relatifs des produits varient en raison de la qualité du travail nécessaire à la fabrication.*

Toutes les autres conditions se réalisent de façon identique, un produit dont la fabrication nécessite une dextérité spéciale, un plus long apprentissage, se vend plus cher qu'un autre produit dont la fabrication exige moins de qualités. Le coût de ce produit est nécessairement plus élevé. La coutume aussi bien que les contrats de travail, allouent une plus haute rémunération au travail de qualité. Un typographe gagne plus qu'un relieur. Son salaire est plus élevé que celui d'un manœuvre. Un piano, dont la fabrication exigerait le même nombre d'heures de travail qu'un meuble commun se vendrait néanmoins plus cher à cause de la qualité du travail requis pour sa fabrication.

Il en est de même du travail qui comporte plus de difficultés ou de risque. Il est mieux rétribué qu'un travail facile et de toute sécurité. Les ouvriers employés au travail des explosifs gagnent plus cher qu'un ouvrier occupé à une besogne qui ne comporte pas de semblables dangers. Le

coût des explosifs comme leur prix est particulièrement élevé pour cette raison.

87.—Echelle des salaires par la qualité Il s'établit aussi par la coutume ou les contrats, une échelle de salaires en proportion de la qualité spéciale du travail qui détermine également l'échelle des coûts et des prix relatifs.

Par suite de *la stabilité relative* des échelles de salaires, du coût des machines, etc., les industriels peuvent connaître ou prévoir avec assez de précision le prix de revient de leur production et en déterminer le prix de vente.

88.—Loi de la stabilité relative des salaires Les salaires une fois fixés par la coutume ou les contrats, gardent une certaine stabilité relative dans un pays donné par suite du *mobile subjectif de l'intérêt* qui porte les ouvriers à s'embaucher où ils trouvent les meilleurs salaires.

Supposons par exemple que les imprimeurs de Toronto accordent des salaires beaucoup plus élevés à leurs ouvriers qu'à Montréal, les meilleurs typographes ou les meilleurs pressiers finiraient par laisser Montréal pour s'embaucher à Toronto. La pénurie des ouvriers à Montréal obligerait bientôt les industriels à hausser les salaires, tandis que par suite d'une surabondance d'ouvriers qui se feraient compétition sur le marché de Toronto pour offrir leurs services à bon compte, les salaires devraient baisser dans cette ville. D'où, à la longue, les salaires tendront à se niveler entre les deux villes même s'ils n'y parviennent pas toujours absolument. Quand les salaires sont fixés par contrats de travail ou contrats collectifs, une trop grande différence des contrats entre les deux villes ne manquerait pas d'occasionner les protestations des industriels qui subiraient de ce fait une concurrence injuste. Les ouvriers pourraient aussi se plaindre d'être plus mal payés dans une ville que dans une autre.

C'est ainsi que pour un même genre de

travail le niveau des salaires qui peut différer momentanément dans les diverses régions d'un pays tend à la longue à se stabiliser.

Les coûts relatifs s'établissent donc en raison des lois de quantité et de la qualité du travail.

89.—Nivellement des profits par les capitaux

3° *Les profits tendent à se niveler dans un pays pour divers genres de production par*

suite de la mobilité des capitaux.

Ceux qui possèdent des épargnes cherchent à en tirer le meilleur rendement possible. L'entrepreneur qui possède des capitaux tâche de les placer où il peut en tirer le plus de profit. En plus des capitaux investis définitivement, il existe toujours dans une société beaucoup de capital dont on peut disposer, soit en vendant des actions ou obligations en bourse, soit en l'empruntant de ceux qui possèdent des épargnes, etc.

Si donc il arrivait que l'industrie de l'imprimerie devienne plus payante à To-

ronto qu'à Montréal, le capital peu à peu s'en irait vers Toronto. On y fonderait de nombreuses imprimeries. L'excès de la production qui engendre, par le fait même, une plus forte concurrence entre les producteurs désireux de vendre leurs produits, ne manquerait pas de causer à Toronto une baisse dans les prix et partant dans les profits. Par une cause contraire, si l'industrie de l'imprimerie se trouvait moins active à Montréal par rapport à la demande les profits tendraient à la hausse. Les profits tendent donc continuellement à se niveler dans un même pays, quoiqu'il puisse exister des différences minimales ou momentanées.

D'où l'on voit qu'en vertu de ces principes du coût, il s'établit dans un même pays un coût annuel moyen sur lequel les industriels se fondent pour fixer à l'avance le prix de leurs produits.

4° De même que les salaires tendent à se niveler entre deux régions d'un même pays, *le coût des machines ou instruments de production tend aussi à se niveler*. Il est

facile de comprendre que par suite de l'extraordinaire facilité des transports dans la vie moderne, le prix de tel genre de machines subit nécessairement la concurrence des producteurs des diverses régions d'un pays. La découverte d'une nouvelle machine plus perfectionnée qui tendrait à baisser le coût dans une région ne pourrait y réussir indéfiniment sans que les industriels d'une autre région se résolvent à remplacer leur machinerie trop ancienne pour des machines plus perfectionnées.

90.—Loi de l'offre, 5° *La loi de l'offre, de la demande et de la concurrence est la loi la plus universelle de la formation des prix parce qu'elle s'applique également au coût et au prix de vente.*

91.—Application au coût Nous savons que l'échelle des coûts une fois établie selon la quantité ou la qualité du travail, les salaires autant que les profits tendent à se niveler par suite des

migrations des ouvriers ou des capitaux à la recherche de leur meilleur intérêt. Mais cette loi générale n'empêche pas les coûts des divers produits de subir d'incessantes modifications par suite de l'offre et de la demande ou de la concurrence.

On sait en effet que les prix de tous les produits connaissent de continuelles fluctuations en raison inverse de l'offre qui en est faite et en raison directe de la demande. Un produit qui est plus demandé tend d'autant plus à la hausse qu'il est moins offert.

Ainsi les divers éléments du coût sont continuellement sujets à cette loi de l'offre et de la demande.

Si la production des machines ou des instruments de travail vient à ralentir et à ne plus suffire à la demande, les industriels se feront compétition pour obtenir le peu de machines en vente. Le prix des machines devra monter.

Les matières premières sur lesquelles travaillent les industriels subissent la même loi. Quand le blé est rare, le coût du

pain monte nécessairement avec le prix du blé.

Il en est ainsi jusqu'à un certain point des prix du travail, quoique cette loi soit de nos jours beaucoup moins importante que du temps d'Adam Smith ou de Ricardo. Les ouvriers protégés par des unions obtiennent des contrats de salaires d'assez longue durée. Mais si la demande de travail devenait très intense par suite d'une guerre ou de quelque autre circonstance, ils s'empresseraient de reviser plus souvent et de réadapter ces contrats de travail. De sorte que le prix des salaires tendra toujours à s'adapter plus ou moins à la loi de l'offre et de la demande. C'est ainsi que dans l'Ouest canadien à l'époque des récoltes on offre de plus forts salaires par suite d'une demande intense de bras.

Mais ces oscillations dans le coût de la production ne peuvent être très grandes ni de longue durée, sans qu'elles soient corrigées par les mouvements des capitaux comme nous l'avons dit.

L'industriel prévoyant doit en conséquence réajuster son prix de revient tous les trois mois ou même plus souvent dans les industries où les coûts sont plus mobiles. Mais en général, la moyenne des hausses et des baisses permet aux industriels de compenser des pertes momentanées par des gains aux époques de hausse.

92.—Principe de Ricardo dans son ouvrage sur les *Principes de l'Economie politique*, tend toujours à démontrer que le prix des salaires est constamment en proportion des prix des denrées nécessaires à la subsistance de l'ouvrier. Si les prix de ces denrées viennent à monter, les salaires doivent infailliblement s'élever. Quand, au contraire, ils tendent à la baisse, les prix des salaires baissent également. Si, au point de vue social, ce principe devait être vrai, il classerait l'ouvrier au rang des bêtes à qui on accorde toute la nourriture nécessaire afin d'en tirer un meilleur rendement. L'ouvrier ne serait plus un être libre qui a droit à

une part équitable des objets qu'il contribue à produire. Au point de vue économique, ce principe ne correspond pas à la réalité. Les industriels, en fixant les prix des salaires, se préoccupent assez peu des prix des subsistances, encore moins des variations accidentelles de ces prix. La coutume sanctionnée par l'opinion publique prévaut dans les pays où n'existent pas d'unions d'ouvriers. Et le prix des salaires peut osciller en raison de l'offre et de la demande du travail. Là où les ouvriers sont mieux protégés, les salaires sont fixés par contrat en conformité avec l'expérience faite des échelles de salaires. Ce que l'on est convenu d'appeler le salaire familial ne doit pas correspondre aux prix des subsistances, mais au mérite, à la part réelle et effective que prend l'ouvrier à la production. Nous dirons plus loin, comme le corporatisme devrait être appelé à délimiter le juste partage entre les salaires et les profits.

L'on sait en effet que la production se partage entre les consommateurs selon la distribution qui en est faite par les salaires

et profits (y compris les intérêts, rentes, etc.). Quand l'équilibre général des prix n'est pas dérangé par des causes monétaires, ce que les ouvriers gagnent en salaire les patrons le perdent en profit et vice-versa. Supposons par exemple une petite collectivité qui produise pour 100 000 dollars de produits, sans accroissement durant quelques années. Si les salaires se trouvaient de 75 000 dollars, il resterait 25 000 dollars de produits que les industriels s'échangeraient entre eux. Si la monnaie en circulation se trouve toujours de 100 000 dollars et qu'elle circule normalement, une hausse des salaires à 95 000 dollars ne pourrait que diminuer les profits des industriels à qui il ne resterait que 5 000 dollars à dépenser. C'est bien à tort que certains économistes ont prétendu qu'une hausse des salaires entraînait infailliblement une hausse des prix de la production, par suite d'une plus grande demande des produits. La demande n'est pas nécessairement modifiée par la hausse des salaires. Les ouvriers, il est vrai, pourront acheter davan-

tage de leur salaire, mais les industriels ou entrepreneurs achèteront moins par suite de la diminution des profits. De sorte que la demande restera la même.

93.—La loi de l'offre, etc., 6° *La loi de l'offre,*
appliquée au prix *de la demande, de*
de vente *la concurrence af-*
 fecte le prix de
vente de tous les produits.

Les prix des produits oscillent constamment en raison directe de la demande et en raison inverse de l'offre.

Nous avons dit précédemment qu'un produit plus utile est ordinairement plus demandé. Il acquiert de ce fait une valeur particulière. S'il est très utile, comme le radium pour le traitement du cancer, et très rare, une quantité minime pourra se vendre des milliers de dollars.

Ainsi la valeur et par conséquent le prix de tous les produits varient en raison de l'offre et de la demande qu'on en fait.

Certains tableaux d'art, qui ont exigé un travail d'une *qualité* supérieure, d'une

inspiration particulière, sont estimés à des prix fabuleux, tant à cause de leur rareté que par la demande qui en est faite par de riches collectionneurs.

On sait que Ricardo établit, pour ces genres d'ouvrages, une exception aux lois générales de la formation des prix. Mais leur prix s'explique comme tous les autres par la qualité, l'offre ou la demande.

Cette loi affecte quotidiennement les prix généraux des produits et en explique les oscillations.

Une mauvaise récolte de blé fait monter le prix de cette denrée qui est toujours en grande demande.

Un simple caprice de la mode peut faire monter le prix de la soie et baisser le prix des draps.

Les produits acquièrent ainsi une valeur réelle ou imaginaire par suite du désir qu'ont les gens de les posséder et cette valeur se manifeste par des hausses ou des baisses de prix.

Cette loi est essentielle en économie politique et s'applique à tous les genres de

produits et de biens, tant à leur coût qu'à leur prix ¹.

Quand la demande est divisée entre de nombreux producteurs, le mobile de l'intérêt si important dans la science économique tend à niveler les prix, comme les migrations d'ouvriers ou de capitaux tendent à niveler les salaires ou les profits.

94.—Loi de la concurrence *La concurrence qui s'établit entre les producteurs pour attirer la clientèle, les porte à se faire compétition et à diminuer leurs prix. La concurrence tend à niveler les prix.*

Le consommateur se trouve ainsi protégé contre l'ambition des producteurs de faire des profits excessifs. Sans cette concurrence, s'il n'existait qu'un producteur pour chacun des genres de production, les industriels pourraient ainsi imposer leurs prix surtout pour les objets de première nécessité.

1. En pratique, comme l'offre ou la demande de certains produits demeure toujours à peu près stable, le prix de ces objets de commerce se maintient en proportion du coût et de la concurrence.

Cette saine émulation entre les gros acheteurs de matière première les porte à renchérir les uns sur les autres pour obtenir ces matières et contribue à protéger les petits producteurs contre les bas prix, comme elle protège tous les consommateurs contre les ambitions excessives de tous les marchands.

La concurrence se trouve donc le régulateur essentiel des intérêts divergents des producteurs qui désirent vendre cher et des consommateurs qui cherchent le bon marché.

95.—Les monopoles Les monopoles quels qu'ils soient, monopoles de la monnaie, du capital ou de l'industrie, agissent à l'encontre de cette loi.

Les monopoles de l'argent imposent des taux exagérés d'intérêt aux emprunteurs tandis que les monopoles industriels maintiennent les prix élevés par toutes sortes de manœuvres. Ils sont les maîtres du marché tant de l'achat des matières que de la vente des produits. Ils spéculent

inévitablement sur la misère du peuple et aucun pouvoir politique ne réussit à les empêcher. Il est amusant de voir se succéder les partis politiques en promettant tour à tour de « mâter les trusts » ; l'on sait si bien qu'aussi longtemps que la monnaie, le capital seront monopolisés par les banques, qui à leur tour exercent directement ou indirectement un monopole sur les produits, ce seront les trusts qui « mâteront les politiciens ». Les maîtres du crédit contrôlent les leviers de commande. La machine leur appartient. L'argent leur donne tous les droits. Ils trouveront toujours le moyen de partager leurs profits avec les politiciens, de leur offrir des postes de directeurs, aussi bien rémunérés qu'inutiles, des contributions à leur caisse personnelle ou à la caisse électorale. Les plus *purs* et les mieux intentionnés des chefs avant d'arriver au pouvoir, sont presque inévitablement corrompus par le système (du moins leur parti) par la nuée des subalternes à l'affût des bonnes occasions de se vendre. Les Trusts sont éternels sous un régime d'éco-

nomie libérale. Aucune force au monde ne peut les détrôner parce qu'ils ont en main le nerf de la corruption, de la guerre, de la domination dans tous les domaines.

Sous un régime de monnaie nationale réglementé par le corporatisme, ces Trusts et monopoles, si préjudiciables aux intérêts de tous les consommateurs, disparaîtraient d'eux-mêmes. Nous dirons bientôt de quelle manière. Nous ne sommes pas de l'avis de M. Gustave Cassel, à savoir que les monopoles subissent toujours une concurrence quelconque, comme le monopole de l'électricité subit la concurrence du pétrole ou de la chandelle, etc. Cette concurrence est si lointaine qu'elle ne peut évidemment être d'aucune efficacité. Comment un consommateur d'électricité, dont l'installation de lumière, de poêles, de machines à laver, de balayeuse, de moteurs, etc., est complète, peut-il revenir à la chandelle ou au pétrole si le prix de l'électricité devient trop élevé ? Les grandes industries peuvent être nécessaires à la vie économique mais il n'est

d'aucun avantage qu'elles deviennent des monopoles.

96.—**Dernière loi** Enfin une dernière loi, loi conséquente de l'offre et de la demande : Quand l'indice général des prix est constant, *la hausse de certains prix par suite d'une plus grande demande (par rapport à l'offre) entraîne toujours la baisse des prix d'autres produits.*

Supposons que le plan industriel d'une petite collectivité mette sur le marché pour 100 000 dollars de produits devant faire face à une circulation monétaire de 100 000. Les industriels possèdent 20 000 dollars des profits d'un cycle précédent tandis que les ouvriers ont reçu 80 000 dollars en salaires.

La production se répartit comme suit : 25 000 dollars de fruits, 25 000 dollars de blé, 25 000 dollars de draps et 25 000 dollars de chapeaux.

Supposons qu'une mode passagère de certains genres de chapeaux augmente la demande de ce produit. Les prix tendront

à monter par suite d'une plus forte demande. Si les acheteurs consacrent une plus grande portion de leurs revenus à l'achat des chapeaux, disons 50 000 dollars, il leur en reste évidemment moins pour d'autres achats. C'est ainsi que le prix des draps ou de quelqu'un des autres produits tendrait à diminuer. Il est évident que les acheteurs, ne possédant plus que 50 000 dollars de revenus ne pourraient en acheter pour 75 000 dollars de produits. Mais, comme nous l'avons dit précédemment, de plus grandes sommes de capital devraient être consacrées à la production des chapeaux, en augmenteraient l'offre, etc., de sorte que les prix après un certain temps, retrouveraient leur équilibre. Cette loi n'est qu'une conséquence des autres lois précédemment exposées, offre et demande, etc. Quand l'indice général des prix demeure constant, c'est-à-dire quand la circulation monétaire augmente parallèlement à la production, les mouvements des prix se conforment toujours à ces rythmes capricieux des demandes de produits.

97.—Ricardo et
la loi de
la quantité

Nous avons tâché d'expliquer clairement la loi de l'offre, de la demande et de la concurrence et d'en

démontrer l'importance réelle qui affecte le coût et le prix des produits. L'on sait que Ricardo tend à reléguer cette loi dans l'ombre comme la loi de la qualité pour ne porter son attention qu'à la loi de la quantité. Pour lui, les prix des produits ne varient en général qu'en proportion de la quantité du travail nécessaire à la fabrication. L'insistance avec laquelle il cherche à prouver cette loi au cours de toute son œuvre a donné lieu à la théorie de nombreux socialistes, qui se réclament de son autorité pour prouver que toute la valeur des produits vient du travail quantitatif de l'ouvrier. Mais il est indéniable que la loi de la qualité est d'une importance majeure relativement au coût ou au prix du produit, comme celle de l'offre et de la demande. Si les ouvriers qualifiés d'un pays deviennent plus nombreux et plus habiles, les prix relatifs des produits d'une qualité particu-

lière subiront des modifications. L'échelle des coûts tendra à la longue à s'établir aussi bien selon la qualité de travail que selon la quantité.

« Les variations qui surviennent dans la *quantité* de travail nécessaire pour créer des marchandises, dit Ricardo, sont des phénomènes de chaque jour. Chaque progrès dans les machines, les outils, les bâtiments, la production des matières premières, épargne du travail, permet de créer une marchandise avec plus de facilité, et tend par conséquent à en réduire la valeur »¹.

L'expérience prouve pourtant que ces variations sont loin d'être des « phénomènes de chaque jour ». Les progrès de la machinerie sont plutôt lents ou du moins longs d'application. L'imprimerie est l'une des industries dont l'outillage s'est perfectionné le plus rapidement. Et pourtant, les entre-

1. Principes de l'Economie politique Vol. I, p. 30.

preneurs ne se résolvent que lentement à changer leur matériel. Les dépenses qu'entraînent ces changements seraient souvent trop fortes par comparaison avec le profit qu'ils pourraient tirer des nouvelles machines. Ils consentiront même à subir des pertes de profits par suite de la concurrence des nouvelles machines plutôt que de se résoudre à sacrifier pour des milliers de dollars de leur ancien matériel. Souvent aussi ils ne possèdent pas le capital suffisant pour acquérir ces nouvelles machines. D'ailleurs, ce n'est que par petites étapes, améliorations successives peu considérables, que l'on en est arrivé à la perfection des machines modernes.

Enfin, il ne faut pas méconnaître que ces épargnes en quantité de travail sont dues à la *qualité* du travail des inventeurs ou des fabricants de machines.

Voici un autre exemple qui illustre bien cette tendance de Ricardo à expliquer la formation des prix par la quantité de travail ou le coût quantitatif de la production.

Il critique dans le texte suivant les principes énoncés par Lord Landerdale sur l'offre et la demande :

« Si le prix naturel du pain baissait de 50 pour cent par suite de quelque grande découverte dans la science de l'agriculture, la demande de pain n'augmenterait pas considérablement, personne n'en voudrait avoir que ce qui lui suffirait pour satisfaire ses besoins et la demande n'augmentant pas, l'approvisionnement n'augmenterait pas non plus ; car il ne suffit pas qu'on produise une chose pour qu'elle soit produite en effet, il faut encore qu'on la demande. Voici donc un cas où l'offre et la demande ont à peine varié, ou n'ont augmenté que dans une même proportion ; et cependant, le prix du blé aura baissé de 50 pour cent, et cela pendant que la valeur de l'argent n'aura point éprouvé de variation »¹.

Tout d'abord, comme nous l'avons dit, ce n'est pas un « phénomène de chaque

1. Principes d'économie politique. Vol. 2, p. 210.

jour » que l'on découvre quelque instrument qui puisse soudainement baisser le prix du pain de 50 pour cent. Les inventions, d'ordinaire, ne sont qu'une amélioration d'une invention précédente.

De plus Ricardo ne semble pas faire attention qu'une machine aussi perfectionnée serait bientôt demandée par de nombreux fabricants ; que le prix pourrait en augmenter du moins pour un temps. La loi de l'offre et de la demande, comme nous l'avons prouvé, affecte tous les éléments du coût, matière première, machines, travail, etc. De sorte que ces diminutions de coût, qui surviennent de temps en temps, par suite de nouvelles inventions, peuvent modifier les prix accidentellement, mais la loi de l'offre, de la demande et de la concurrence les modifient à tout instant. Ces oscillations sont vraiment « des phénomènes de chaque jour ».

98.—Conclusions Nous avons démontré au cours de ce chapitre, les grandes lois de la formation des prix.

Les prix sont tout d'abord en proportion du coût.

Le coût des produits varie en raison de la quantité et de la qualité du travail nécessaire à la fabrication.

Un produit est plus cher parce qu'il exige plus de travail ou du travail d'une qualité supérieure.

Il s'établit à la longue dans les pays une échelle des salaires en proportion de la qualité du travail.

Il s'établit également une échelle des prix en proportion de la quantité de travail nécessaire aux divers produits.

Un produit qui en 1939 coûte dix heures de travail de même qualité qu'un autre produit qui n'en coûte que cinq se vendra deux fois plus cher, toutes choses égales d'ailleurs. Les salaires payés pour ce genre de produit ne pourront guère varier dans un même pays, par suite de la migration des ouvriers en quête du meilleur salaire. Les profits tendent également à se niveler par suite des mouvements de capitaux à la recherche de plus forts profits.

Mais si ce produit qui coûte 10 heures exige, pour sa fabrication, du travail deux fois plus qualifié qu'un autre objet que l'on produit également en 10 heures, il se vendra toutes choses égales d'ailleurs deux fois plus cher.

Le coût des produits, que déterminent la quantité et la qualité de travail, devient donc relativement stable par suite de ces diverses lois. Ce qui permet aux industriels de calculer ou de prévoir, parfois pour un an, le prix de revient de leur production et d'en fixer le prix de vente.

Le coût des produits peut subir des modifications d'une période à une autre, d'une année à l'autre, par suite de changements survenus dans la *quantité* ou la *qualité* du travail : progrès des machines, habileté des ouvriers ou administrateurs, etc.

Les prix des produits subissent des modifications quotidiennes à cause de la loi de l'offre et de la demande qui affecte les éléments du coût et le prix de vente des produits.

La concurrence tend à stabiliser les prix comme les profits.

Sous le régime d'une monnaie nationale, sujette ni à l'inflation ni à la déflation, aucune cause monétaire ne pourrait modifier l'équilibre des prix.

Les produits ou services s'échangeraient selon leur valeur respective réelle.

La plus petite unité monétaire représenterait la plus petite quantité de produit. Les multiplicateurs de cette unité, 10 sous, 25 sous représenteraient des valeurs 10 ou 25 fois plus grandes. Le dollar (ou cent sous) l'unité monétaire type, représenterait un pouvoir d'achat stable qui achèterait toujours la même valeur moyenne de produits. Comme le dollar aurait cours légal, il serait aussi bien accepté par tous que le dollar des pays sans étalon-or, ou le dollar du banquier en temps d'inflation qui ne garde plus de relation nécessaire avec l'or.

Les produits s'échangeraient donc selon leur valeur relative comme s'il n'existait pas de monnaie sans qu'on doive se

priver de ce précieux instrument d'échange.

Il deviendrait dès lors possible, pour une législation corporative, de déterminer la juste part des profits ou des salaires, c'est-à-dire le partage équitable de la production. Les prix, les salaires et les profits connaîtraient une grande stabilité par suite de cette stabilité monétaire. Sous le système actuel, les interventions de l'Etat sont souvent fautives et ne correspondent nullement à l'état du marché en constant déséquilibre.

Nous reviendrons sur ces questions au chapitre du capital et du travail.

Nous devons pour le moment déterminer les principes des échanges de produits ou de biens entre les nations pour en arriver à la question fondamentale des échanges de monnaie (les changes). Ce sera l'objet des deux chapitres suivants.

CHAPITRE NEUVIÈME

Le commerce international

Les grands principes du commerce international ne diffèrent pas essentiellement de ceux du commerce national. Ce sont les prix qui en définitive doivent déterminer les mouvements d'échanges de produits entre les nations. Les nations comme les individus s'échangent leurs produits selon le principe des valeurs relatives, inspirées par la recherche de leurs meilleurs intérêts. Les producteurs tâchent

de vendre à un prix élevé les produits qu'ils fabriquent eux-mêmes tandis qu'ils cherchent à payer bon marché leurs objets de consommation fabriqués par les producteurs des autres nations. Comme producteurs, les citoyens ont intérêt aux prix élevés, tandis qu'ils cherchent les prix les plus bas comme consommateurs.

Le devoir des rois ou des gouvernements est de favoriser le plus possible la masse des consommateurs qui est la majorité, sans ignorer toutefois les intérêts des producteurs. Nous verrons que, malheureusement, sous le régime libéral, les producteurs, qui sont ordinairement les plus puissants (surtout les Trusts et les Monopoles) par la masse des capitaux qu'ils contrôlent, obtiennent le plus souvent gain de cause auprès des hommes politiques. Ils imposent parfois au gouvernement une politique de protectionisme outré qui ferme les frontières aux produits étrangers et maintiennent par là les hauts prix, tandis que souvent les consommateurs seraient plus favorisés par une politique tempérée

de libre échange qui aurait pour effet de faire baisser les prix par suite de la concurrence étrangère.

Mais voyons, en premier lieu, quels sont les mobiles qui peuvent induire une nation à faire du commerce avec les autres nations.

99.—Principe général des échanges 1° *Les nations tâchent de se procurer des autres nations les produits qui leur manquent en leur exportant les produits qu'elles fabriquent en surcroît.*

C'est ainsi que les individus d'un même pays s'échangent ce qu'ils produisent en surplus contre ce qui leur fait défaut. Le fermier échange son surplus de blé contre des objets manufacturés.

Au point de vue international, le Canada échangera son surplus de blé contre des fruits tropicaux ou des vins français qui lui font défaut, comme à l'intérieur des frontières, l'Ouest canadien

vendra son blé à Montréal pour en acheter des produits manufacturés.

100.—Loi de la quantité 2° *Un pays peut avoir intérêt à importer des produits qui lui demanderaient trop de travail, à cause de ses conditions géographiques ou climatériques.*

C'est la loi de la quantité énoncée précédemment.

Supposons que le Canada ne puisse produire certaines qualités de vin que par des procédés coûteux, des soins spéciaux à ses vignes, etc. Il lui faudrait 10 heures de travail pour fabriquer un gallon de vin alors que les Français pourraient produire la même quantité de vins en 5 heures.

Supposons par ailleurs qu'il en coûterait 10 heures de travail aux Français pour produire une mesure de certaines qualités de fruits (pommes) ou de sucre d'érable que les Canadiens peuvent fabriquer en 5 heures.

Il est clair que les Français y gagneraient à se spécialiser dans la culture de

la vigne et les Canadiens dans celle de ces fruits ou du sucre d'érable.

Les deux pays y gagneraient à s'échanger réciproquement leurs productions.

En vertu de la loi *quantitative* du coût, une mesure de vin qui coûte cinq heures de travail est d'une valeur égale à une mesure de fruits qui coûte le même nombre d'heures de travail, toutes choses égales d'ailleurs.

Les Canadiens, en exportant une mesure de fruits qui leur coûte 5 heures pour une mesure de vin qui coûte le même nombre d'heures en France épargneront cinq heures de travail puisqu'une mesure du même vin leur eût coûté dix heures en le fabriquant eux-mêmes. Il en sera de même réciproquement pour les Français.

Il peut arriver cependant, en pratique, que les prix des deux produits ne correspondent pas du tout à ces données théoriques. La cause en est dans la différence de salaires qui peut exister entre deux pays, dans la différence des niveaux de vie.

D'où cette autre loi :

101.—Loi des différences de coût selon la rémunération du travail 3° *Le coût de fabrication, peut varier entre deux pays, non seulement en vertu de*

la loi quantitative du travail, mais à cause des différences de coût dues à la rémunération du travail. Pour de nombreuses causes, dont la difficulté de migration des ouvriers, les salaires ne tendent pas à se niveler entre les nations, comme ils tendent à se niveler à l'intérieur des frontières.

Supposons que les salaires soient deux fois plus élevés en France qu'au Canada pour un même genre de production tel que la culture de la vigne ou des fruits. Les salaires des autres métiers sont à peu près dans la même proportion. On paye l'équivalent de 50 sous de l'heure en France pour ce genre de travail tandis que l'on ne paye que 25 sous au Canada.

Cinq heures de travail coûteront donc en France 2 dollars 50, tandis qu'ils ne coûteraient que 1 dollar 25 au Canada. Il arri-

vera donc que le travail de 10 heures (2.50) au Canada se payerait le même prix que celui de cinq heures en France (2.50). Dans ce cas un capitaliste français dont tout le travail serait fait par ses ouvriers, ne pourrait vendre son vin moins de 2.50 sans perdre. Les coûts du vin français et du vin Canadien de même qualité seraient exactement les mêmes malgré la différence des quantités de travail.

Si le coût est le même dans les deux cas, les prix ne devraient guère varier par suite de la concurrence des producteurs français et canadiens sur le marché mondial. Les producteurs canadiens auraient même l'avantage à vendre dans leur pays, puisqu'ils épargneraient les frais de transport.

Les consommateurs canadiens ou les négociants achèteront donc leur vin au Canada par suite de la différence des coûts par heure de travail due, dans l'hypothèse, à la coutume canadienne de payer moins cher le travail des ouvriers.

102.—Les ouvriers perdent Si les produc-
ce que gagnent les teurs des deux
producteurs pays offriraient
leur vin sur le
marché mondial en y ajoutant 20% de profit, ils le vendraient au prix de 3.00.

Mais les ouvriers canadiens auraient dû travailler durant dix heures pour gagner les cinq sixièmes d'un gallon de vin (2.50). Dans cette hypothèse les producteurs des deux pays feraient le même profit, mais les ouvriers canadiens subiraient par rapport aux français une perte d'une valeur de cinq heures de travail.

En définitive, le Canada perdrait à se livrer à une culture qui lui demanderait plus de travail qu'en France, même si ses producteurs font un profit. La perte serait portée par la classe ouvrière.

Mais si les deux produits eussent exigé le même nombre d'heures de travail en France qu'au Canada, le profit du producteur canadien eut été beaucoup plus considérable. Le travail de dix heures coûte en France 5.00 tandis qu'il ne coûte que 2.50

au Canada. Le Français ne peut vendre son vin moins de cinq dollars sans perdre, tandis que le producteur canadien ferait un profit de 100% en le vendant à cinq dollars. Mais dans ce cas, l'ouvrier canadien ne gagnerait qu'un demi-gallon de vin en 10 heures. Le reste irait au producteur. Comme on le voit la différence des coûts n'est pas toujours en proportion de la quantité de travail, selon la loi de Ricardo, mais en proportion de la part concédée à l'ouvrier qui peut varier d'un pays à l'autre d'après les coutumes en vigueur.

La loi de la *quantité de travail* ne s'applique donc pas de même manière dans le commerce national et dans le commerce international.

Nous avons expliqué que, pour le commerce national, les prix des salaires, pour un même genre de travail, tendent à se niveler par suite de la facilité qu'ont les ouvriers de se transporter d'une région à l'autre. Il en est de même pour les profits à cause des migrations de capitaux.

103.—Cause de la différence du coût des produits Mais il n'en est pas ainsi au point de vue international. De nombreuses causes empêchent les ouvriers d'émigrer d'un pays à l'autre : les lois d'émigration, le peu de moyens pécuniers des ouvriers, cet attachement naturel et instinctif au pays, à la famille, aux amis, aux habitudes de vie, etc.

Il est des pays où les salaires sont toujours plus bas que dans d'autres pays. Les producteurs de ces pays, font de plus forts profits en offrant leurs produits sur le marché mondial. Ils suscitent parfois une concurrence désastreuse aux pays dont le niveau de vie est plus élevé, comme nous l'expliquerons bientôt plus en détail. Les migrations de capitaux du Canada en Russie par exemple ou en Orient où les salaires sont plus bas, ne se feront pas aussi aisément qu'à l'intérieur d'un pays par suite de la crainte qu'entretiennent les capitalistes d'investir leurs capitaux en pays étrangers, ou de se trouver trop éloignés pour l'administration de leurs biens.

Souvent d'ailleurs ces capitaux ne parviendraient pas à relever le niveau des salaires soit à cause des législations ouvrières, de l'insouciance de la classe trop misérable ou du défaut d'organisation des unions de travailleurs. Les producteurs y feront toujours de plus forts profits que dans les autres pays, selon que le commerce est plus ou moins libre entre les nations. Il est loin d'être exact de dire que l'affluence des capitaux dans un pays fait toujours monter les salaires. L'expérience prouve que les salaires dépendent beaucoup plus des coutumes que du prix des subsistances, etc.

*Au point de vue international le coût des produits varie donc proportionnellement à la quantité de travail pour les pays dont les salaires, services, en somme, le niveau de vie est à peu près identique, mais il varie pour les autres pays, en proportion des rémunérations accordées aux travailleurs, des différences de coutume, du *standard* de vie. Les prix varient en proportion des coûts et des profits plus ou moins considérables des producteurs.*

104.—**Protectionisme ou libre échange** Si le commerce était complètement libre entre

les nations, les pays où le niveau de vie est plus bas, où les salaires sont moindres, où les profits en argent peuvent être moins élevés, où par conséquent les prix sont *coupés*, auraient toujours un avantage sur les autres pays. Ces pays pourraient même ruiner les industriels des autres nations dont le coût des produits serait plus élevé.

D'où la nécessité du protectionisme commercial en dehors même des causes monétaires dont nous parlerons plus loin. Un pays qui veut protéger ses ouvriers doit aussi protéger ses industriels. Et la liberté absolue du commerce que réclame si ardemment Adam Smith au nom du libéralisme, est absolument impraticable sans sacrifier l'ouvrier en proie à la spéculation des capitalistes ou sans occasionner la ruine de certaines industries nationales essentielles. Sous un régime semblable, les nations les plus avancées seraient constamment réduites au niveau des pays les moins bien

policés, parce qu'elles devraient proportionner le salaire de leurs ouvriers aux pays où cette classe est le plus exploitée.

Un pays ne peut donc éviter les hauts tarifs, comme on les a pratiqués à l'endroit de la Russie pour la protection du commerce national.

Les nations dont le *standard* de vie est à peu près le même auront moins besoin de protéger réciproquement leur commerce. Le pays qui aura l'avantage d'un coût quantitatif moindre pourra le conserver puisque les salaires seront à peu près au même niveau.

Mais un pays y gagnerait ordinairement à abandonner les industries qui lui coûtent trop de travail pour se spécialiser dans les productions les plus en rapport avec ses conditions géographiques et climatiques. Il pourrait dès lors exporter le surcroît de ces productions, pour importer en retour les produits moins chers quantitativement des autres pays. Par ses traités de commerce avec plusieurs nations, la concurrence des producteurs de ces pays

lui permettrait d'importer en retour au plus bas prix.

Mais les *accords préférenciels* avec un seul pays seraient ordinairement dommageables aux consommateurs du Canada par suite du défaut de concurrence du pays vendeur.

**105.—Protectionisme
mitigé**

En résumé, le Canada comme tous les pays trouvera avantage à se spécialiser dans les productions les plus en rapport avec ses conditions géographiques et climatériques. Il importera des autres pays les productions qui lui manquent ou qui lui coûteraient trop de travail.

Mais les pays ne peuvent se dispenser d'un certain protectionisme à l'égard de ces *productions essentiellement nationales*.

Sans cela, ils deviendraient facilement victimes de la concurrence internationale.

106.—Libre-échange

Si le Canada, par exemple, ne proté-

geait nullement son commerce de blé, il pourrait arriver que le blé de la Russie où les conditions des ouvriers sont misérables, envahisse le marché canadien et force les producteurs de blé à le sacrifier à un prix inférieur au prix de revient. Cette concurrence pourrait ruiner la culture du blé essentielle au Canada, ou bien forcer le Canada à réduire ses ouvriers au niveau de vie de la Russie.

La vie économique nationale perdrait son autonomie. Le Canada deviendrait facilement victime des révolutions ouvrières que pourrait chercher à fomenter au pays, par exemple l'Union soviétique, ou toute nation hostile.

Les partisans du libre-échange à peu près absolu, comme Adam Smith, prétendent que cette liberté du commerce tournerait à l'avantage des consommateurs. Le blé se vendant moins cher au Canada, tous les consommateurs de blé en profiteraient.

Mais ils oublient que la concurrence nationale, les migrations d'ouvriers ou de capitaux à l'intérieur des frontières suf-

fisent à maintenir les prix à un niveau convenable. Un protectionisme mitigé produirait le même résultat au point de vue international.

Il n'est nullement besoin pour les productions essentielles de cette ruineuse concurrence internationale.

On doit aussi tenir compte que tous les consommateurs sont des producteurs. L'ouvrier est indirectement un producteur. Il a tout intérêt à recevoir un salaire convenable qui représente son pouvoir d'achat. Si cette concurrence peut ruiner les producteurs, elle peut également ruiner les ouvriers qui ne trouveront plus de travail ou dont le travail ne sera que faiblement rémunéré. Le prix du travail devrait d'ailleurs suivre toutes les fluctuations du marché. Et si cette concurrence tantôt d'un pays, tantôt d'un autre, s'étendait à plusieurs productions essentielles, la vie économique nationale ne connaîtrait plus aucune espèce de sécurité. L'on sait d'ailleurs que les pays ne sont pas à court de moyens pour couper les prix à l'endroit d'une na-

tion rivale. On n'a qu'à penser à ce genre de concurrence qu'on appelle « dumping », et qui consiste à jeter sur un marché étranger tout un surcroît de production qu'on sacrifie à n'importe quel prix après en avoir réalisé les dépenses de coût soit sur le marché intérieur soit sur quelque autre marché étranger.

D'où l'on voit qu'un prix coupé serait un bien mince avantage pour le consommateur, si par défaut de protection, il peut être ruiné d'un moment à l'autre par la concurrence étrangère.

De plus on ne manque pas de motifs à l'heure actuelle pour encourager le plus possible le développement du commerce national. Les nations, menacées de guerres continuelles, sentent de plus en plus le besoin d'être fortes et indépendantes. Au cours de la grande guerre, elles ont éprouvé cruellement les désavantages d'une position d'infériorité ou de dépendance vis-à-vis des autres nations. La coopération dont elles s'étaient leurrées n'existait plus. Les pays devaient se ravitailler comme ils le

pouvaient au prix des plus grands sacrifices. Les pays peuvent donc être plus libéraux en temps de paix, mais ils doivent prévoir les crises inévitables où le libre-échange deviendrait impraticable, comme en temps de guerre.

Enfin, selon toute probabilité, le commerce international ne connaîtra jamais la faveur dont il a joui dans le passé, même si de judicieuses réformes monétaires faisaient tomber les entraves dues à la monnaie-or, ou à la monnaie-dette. Comme nous le verrons au chapitre des changes, le commerce international se réduira de plus en plus aux échanges de matières premières, des produits qu'un pays ne peut fabriquer, etc. Les grandes nations industrielles ne jouiront plus des avantages de jadis puisque la plupart des pays sont définitivement industrialisés. Elles devront revenir à la culture du sol, puisqu'elles ne peuvent plus s'approvisionner à l'étranger en retour des ventes de produits manufacturés.

En définitive la loi de la *qualité* dont nous avons déjà parlé ne jouera plus le rôle

prépondérant de jadis dans les relations économiques internationales.

107.—Avantages temporaires, loi de la qualité 4° *En vertu de cette loi de la QUALITÉ, un pays peut trouver quelque avantage TEMPORAIRE à acheter d'un autre pays, les productions pour lesquelles ses industriels ou ouvriers n'auraient pas les qualités ou aptitudes requises.*

C'est en vertu de ce principe de la spécialisation ou de la division du travail, que certains pays, comme l'Angleterre, fournissent des draps, de la quincaillerie, que les Etats-Unis exportent des automobiles, les Allemands, des machines industrielles, etc.

Le Canada y gagnera temporairement à acheter des machines des mécaniciens ou inventeurs allemands, à cause de leur plus grande habileté. Ces machines peuvent aussi se vendre à meilleur compte par suite du grand nombre d'Allemands spécialisés dans ce genre de travail, ce qui contribue à diminuer le coût en salaires, services, dé-

penses d'administration, etc. C'est ainsi que les automobiles, par suite d'une meilleure division du travail, se vendent à meilleur compte aux Etats-Unis qu'au Canada.

Mais cette situation ne peut être que temporaire, puisque le Canada, en se formant des ouvriers spécialisés, et en perfectionnant sa machinerie et ses instruments de travail, aurait tout avantage comme nous le savons, à augmenter sa puissance économique en vue d'une plus grande indépendance. D'autant plus qu'à l'heure actuelle il ne manque pas de bras pour tous les genres de travaux.

Le peu de progrès du Canada, pays aux ressources naturelles immenses, dans différents genres de productions, est plutôt attribuable au manque de capital qu'à l'inaptitude de ses ouvriers.

Des réformes monétaires qui pourvoiraient le Canada d'un capital suffisant à mesure que progresserait son industrie ne manqueraient pas d'encourager les ouvriers canadiens dans tous les genres d'industries, et à faire profiter ses nationaux

de ses ressources naturelles en grande partie exploitées par des étrangers.

108.—Natalité De plus, en occasionnant l'aisance relative dans tous les foyers, ces réformes favoriseraient en même temps l'accroissement de la population, soit en encourageant les mariages et la natalité, soit en attirant les bons ouvriers des autres pays par une saine politique d'immigration.

A l'heure actuelle le chômage et la misère mettent obstacle à ces deux causes de progrès.

109.—Immigration Il est clair qu'un pays n'a aucun intérêt à encourager l'immigration des bons éléments des autres pays, s'il ne parvient à fournir du travail ou des subsistances à ses nationaux. Certains économistes recommandent l'immigration, en vue d'augmenter le nombre des consommateurs et la vente des produits. C'est une erreur. Un pays ne gagne rien par le nombre de ses consommateurs

qui ne peuvent se pourvoir eux-mêmes du nécessaire. Il y gagne par le nombre des producteurs qui consomment moins qu'ils ne produisent, contribuent à la richesse par les améliorations qu'ils peuvent apporter à la propriété nationale, au pays tout entier. Une sage politique d'immigration veillera donc à préserver le pays des éléments indésirables qui consommeraient plus qu'ils ne peuvent coopérer au bien-être commun.

D'ailleurs, sous un régime monétaire national, les meilleurs ouvriers seraient attirés par l'appât du gain.

Rappelons-nous l'éloquent aveu de la Haute Finance de Londres à l'occasion des tentatives de réforme de Lincoln :

« Le Gouvernement possédera dès lors sa propre monnaie sans l'emprunter... Il sera pourvu de toute la monnaie nécessaire à son commerce. Il connaîtra une ère de prospérité sans précédent dans l'histoire de la civilisation. Les *meilleurs cerveaux* et toutes les richesses prendront le chemin de l'Amérique » (*Le Times*, mars 1863).

Sous le système monétaire actuel, l'économiste Malthus a cru découvrir que les substances n'augmentent qu'en proportion arithmétique : 1, 2, 3, 4, 5, etc., tandis que la population augmente en proportion géométrique : 1, 2, 4, 8, 16, etc. Il recommande par conséquent la limitation des naissances (*le Malthusianisme*), pour parer à cette disproportion. On doit remarquer qu'il s'appuie sur le même principe que Ricardo, à savoir la proportion des salaires au prix des subsistances.

Si les données statistiques de Malthus sont exactes, elles ne le seraient sûrement plus sous un régime monétaire national (sans or) où le capital augmenterait avec la production. Or, comme les ressources naturelles sont à peu près inépuisables, et que, selon l'opinion d'Adam Smith, il n'y a pratiquement pas de limite aux consommations d'objets de luxe, il est clair que la population d'un pays ne pourrait normalement pas dépasser les capacités de ce pays de produire ; la production devrait non seulement le pourvoir du nécessaire mais

même lui offrir une certaine aisance. Les ouvriers ne manqueraient pas de travail et ce travail concourrait à augmenter leur bien-être.

110.—Autre application du protectionisme et du libre-échange Si un pays peut trouver quelque avantage temporaire à importer

de l'étranger en vertu de la loi de la qualité, et que cet avantage ne puisse devenir permanent, il est clair que pour favoriser les progrès de l'industrie chez lui, il doit recourir à un certain protectionisme qui le mette à l'abri de la concurrence étrangère au cours de ces périodes de progrès. Sans cela, les nouvelles industries ne pourraient survivre.

Mais, autant en vertu de la loi de la quantité que de la qualité, les tarifs douaniers devront dans la plupart des cas être assez bas pour laisser aux produits étrangers la facilité d'entrer au pays, si les prix devaient monter inconsidérément à cause

de quelque circonstance accidentelle comme la rareté due à une mauvaise récolte.

Il est sûr que sous un système de monnaie nationale, le gouvernement, tant à cause de la monnaie sans intérêt que des progrès de l'industrie, se trouverait moins accablé de dettes, pourrait se dispenser d'une partie des revenus de la douane et favoriser une politique moins rigoureuse de protectionisme. De plus le pays ne serait pas contraint à exporter plus de produits qu'il n'en importerait pour obtenir de l'or en échange, ou payer des dettes à la Haute Finance. Les importations devraient équilibrer les exportations comme nous le prouverons au chapitre des changes. Un pays pourrait sans négliger les intérêts de ses productions essentielles, pratiquer une politique plus libérale de libre-échange vis-à-vis de l'étranger.

111.—Traité de commerce Il n'aurait pas de peine à conclure d'avantageux traités de commerce avec les autres nations en offrant des produits

pour des produits. Il pourrait même dans certains cas recourir à cette pratique des *unions douanières* avec quelques pays, en échangeant à peu près librement tous ses produits sans nuire à son commerce essentiel. Ces sortes de traités de troc, de purs échanges, que viennent de conclure l'Allemagne avec la Roumanie, la France et même les Etats-Unis ne sont pas une preuve négligeable de la faillite du système de l'or, dont nous parlerons bientôt plus en détail.

112.—La loi de l'offre,
de la demande et
de la concurrence

Nous avons dit qu'un pays peut avoir quelque intérêt, même en protégeant ses productions essentielles, à un protectionisme modéré, à des tarifs moyens.

Ceci nous conduit à cette autre loi qui joue un rôle essentiel au point de vue international comme au point de vue national dans la formation des prix : la loi de l'offre et de la demande, et partant de la concurrence.

5° *Un pays peut avoir un intérêt momentané à importer des autres pays les produits qui temporairement deviendraient trop chers par suite de quelque circonstance accidentelle, comme une mauvaise récolte, des diminutions de productions dues à des déplacements de capitaux, etc.*

On sait que les prix oscillent quotidiennement à cause de la loi de l'offre et de la demande des produits. Une mauvaise récolte qui diminue l'offre fait renchérir les produits. Par une politique de tarifs modérés, les produits étrangers pourront aisément franchir les barrières douanières, augmenter l'offre au grand avantage de la majorité, c'est-à-dire, des consommateurs.

On pourrait de même diviser la demande des produits importés entre plusieurs pays, de sorte qu'une juste concurrence puisse contribuer à favoriser les négociants ou les consommateurs.

En laissant librement agir ces diverses lois, un pays obtient naturellement une plus sûre stabilité des prix pour son commerce national.

113.—**Opinion de Ricardo** Nous citerons encore une fois pour terminer ce chapitre, l'opinion de Ricardo, dans cette page devenue classique, dont se servent de nombreux économistes pour établir le grand principe du commerce international.

« L'Angleterre peut se trouver dans des circonstances telles qu'il lui faille, pour fabriquer le drap, le travail de cent hommes par an, tandis que si elle voulait faire du vin, il lui faudrait peut-être le travail de cent vingt hommes par an ; il serait donc de l'intérêt de l'Angleterre d'importer du vin et d'exporter en échange du drap.

« En Portugal, la fabrication du vin pourrait ne demander que le travail de quatre-vingts hommes pendant une année, tandis que la fabrication du drap exigerait le travail de quatre-vingt-dix hommes. Le Portugal gagnerait donc à exporter du vin en échange pour du drap. Cet échange pourrait même avoir lieu dans le cas où on fabriquerait en Portugal l'article importé à moins de frais qu'en Angleterre. Quoique

le Portugal pût faire son drap en n'employant que quatre-vingt-dix hommes, il préférerait le tirer d'un pays où il faudrait cent vingt hommes pour le fabriquer, parce qu'il trouverait plus de profit à employer son capital à la production du vin duquel il obtiendrait de l'Angleterre une quantité de drap plus grande que celle qu'il pourrait produire en détournant une portion de son capital employé à la culture des vignes, et en l'employant à la fabrication des draps ».

Comme on le voit, Ricardo insiste toujours sur la loi de la quantité, comme au cours du chapitre entier qu'il consacre au commerce extérieur. Il y aurait beaucoup à dire sur les opinions de Ricardo en cette matière. Ce qui ferait plus opportunément l'objet d'un travail spécial. Quoi qu'il en soit, les lois de la qualité, des coûts comparatifs selon la rémunération du travail, de l'offre et de la demande, de la concurrence, ont une importance majeure dans les relations économiques internationales, comme nous l'avons suffisamment démontré. A vouloir réduire le problème à la loi de la

quantité, on en ignore nécessairement des points de vue pratiques essentiels pour se confiner dans de pures théories, parfois aussi peu exactes qu'inapplicables.



CHAPITRE DIXIÈME

Les échanges de monnaie

Nous avons démontré au cours des chapitres précédents que les échanges de produits nationaux autant qu'internationaux sont fondés sur leur valeur relative déterminée par leur prix. Nous avons établi les grandes lois explicatives de la formation ou des variations relatives des prix.

Les transactions de commerce entre les négociants des divers pays s'expliquent aussi par le mobile subjectif de l'intérêt. Il est du devoir des gouvernements de mé-

nager les intérêts de leurs producteurs et de leurs consommateurs.

Nous avons conclu que l'intérêt véritable d'un pays doit être de protéger ses producteurs, industriels et ouvriers, contre la concurrence étrangère pour ses industries essentielles. Nous avons démontré comment un protectionisme tempéré réaliserait cette fin sans nuire aux intérêts de la masse des consommateurs.

Un pays doit donc régler son armature économique, tarifaire ou douanière, de manière à exporter les produits qu'il peut fabriquer aux conditions les plus avantageuses déterminées par les lois du coût, de la quantité, de la qualité, etc.

Il doit importer les produits qui lui manquent, qu'il produirait à trop de frais, etc., selon les dictées des grandes lois de la formation des prix.

Ainsi, en vertu du critère objectif de la valeur et du mobile subjectif de l'intérêt, s'établissent entre les nations des courants d'échanges de produits qui occasionnent des échanges de monnaie. « L'échange lie entre

elles, selon cette belle pensée de Ricardo, toutes les nations du monde civilisé par le nœud commun de l'intérêt, par les relations amicales qui en font une seule et grande société » ¹.

D'où, la question des changes, ce *pons asinorum* des étudiants en économie politique. Nous tâcherons de chercher, au cours des deux chapitres qui vont suivre, dans quelles conditions devraient s'effectuer les échanges de monnaie ; nous tenterons d'établir les vrais principes ou les lois des changes. Au cours du chapitre XII, nous discuterons le système actuel des échanges de monnaie.

114.—Importance de la notion de prix On ne saurait encore une fois exagérer l'importance du prix dans tout genre de commerce. Les échanges de monnaie entre les nations sont fondées sur des échanges de produits. Et

1. Principes d'Economie Politique, Vol. I, p. 126.

les échanges de produits sont fondés sur les prix de ces produits qui en déterminent la valeur relative. Les importateurs tâchent de payer bon marché les produits qu'ils consomment ou qu'ils achètent dans le dessein de les revendre à profit ; les exportateurs cherchent à obtenir les plus hauts prix pour les objets qu'ils vendent à l'étranger.

Le Canada commerce avec une quarantaine de nations. Il se trouve toujours quelque-une de ces nations qui, à cause de son sol, de ses conditions climatériques, etc., trouve intérêt à acheter au Canada, comme le Canada trouve intérêt à acheter chez elle, pour les mêmes motifs.

Mais pour échanger leurs produits, importateurs et exportateurs doivent échanger leur monnaie puisque la monnaie n'a cours légal ou n'est acceptée que dans son pays d'origine.

115.—**Procédé liliputien** Pour simplifier davantage la question des échanges de monnaie, nous aurons en-

core une fois recours à un procédé que nous avons employé dans notre précédent ouvrage et que nous appelions *méthode liliputienne*. Cette méthode consiste à réduire le problème à ses données les plus simples, à des calculs précis et concrets, en somme à ses proportions liliputiennes. Ce procédé qui nous a personnellement aidé à nous former des concepts clairs et des opinions bien nettes sur cette difficile question, a souvent rendu service à nos lecteurs, si nous en jugeons par les nombreux témoignages qu'ils nous en ont adressés.

Supposons donc deux îles isolées de la civilisation. Appelons-les Liliput et Mildendo (noms tirés de la légende de Gulliver). Les deux îles sont reliées par un pont où se rencontrent leurs habitants pour leurs échanges de commerce. Le dollar, unité monétaire acceptée dans chacune des îles, n'a naturellement cours légal que dans son lieu d'origine.

Supposons que la culture de certaines espèces de fruits soit avantageuse à Lili-

put¹, tandis que les conditions du sol, les conditions géographiques, rendent cette culture difficile à Mildendo ; la culture de ces fruits exigerait plus de travail à Mildendo qu'à Liliput. Par ailleurs, la culture de la vigne est avantageuse à Mildendo et défavorable à Liliput.

Toutes choses égales d'ailleurs, (même salaire, même capital investi, etc.) si la culture des fruits exige moins de travail à Liliput, ces fruits se vendront moins cher qu'à Mildendo en vertu de la loi de la quantité. Il en sera de même pour les raisins à Mildendo par rapport à Liliput.

Supposons qu'une mesure (une quantité donnée) de ces fruits se vende 1.00 à Liliput et 1.10 à Mildendo ; la mesure de raisins se vend au contraire 1.10 à Liliput et 1.00 à Mildendo.

Pourvu qu'il puisse obtenir un dollar de Mildendo pour un dollar de Liliput, un

1. Quand, par la suite le lecteur lira, fruits de Liliput, il comprendra « certaines espèces de fruits particuliers à Liliput ». Ce qui nous évitera de répéter la périphrase.

Liliputien achètera ses raisins à Mildendo puisqu'il les payera 10% moins cher que dans son pays. Il en serait de même pour un citoyen de Mildendo qui désirerait se pourvoir de fruits à Liliput. Les intérêts sont absolument identiques. Les négociants en se rencontrant sur le pont qui relie les deux îles pour discuter de l'échange des monnaies, n'hésiteront pas à offrir un dollar pour un dollar. Et chacun payera le vendeur en monnaie de son propre pays. C'est donc le mobile subjectif de l'intérêt aussi bien que la valeur ou le prix relatif des produits qui a déterminé cet échange de dollars. Aussi longtemps que les achats équilibreront les ventes entre les deux îles un dollar de Liliput vaudra un dollar de Mildendo. Les deux monnaies seront au pair en pouvoir d'achat. Les produits s'échangent comme s'il n'existait pas de monnaie selon la valeur relative des objets de commerce. On échange dans le cas une mesure de fruits contre une mesure de raisins ; les deux produits se vendront au même prix, et dans l'hypothèse, coûtent la même

quantité de travail dans les deux îles. Le commerce international devient dès lors un simple troc de produits selon les valeurs relatives des objets de commerce.

Cependant, comme nous l'avons précédemment expliqué, les producteurs de raisins de Liliput ne pourront pendant longtemps soutenir la concurrence des producteurs de Mildendo. En supposant que le profit soit de 10%, pour vendre la mesure de raisins à 1.00 (le prix de Mildendo) les Liliputiens devraient sacrifier leur profit. Ils auront donc tout intérêt à abandonner le commerce du raisin pour investir leur capital dans le commerce des fruits. Les producteurs de Mildendo laisseront de même la culture des fruits pour investir leur capital dans la culture des raisins. Chacun des pays se livrera à la culture qui lui convient le mieux. On échangera des raisins contre des fruits.

Aussi longtemps que les Liliputiens et les Mildendonais trouveront un intérêt égal à se procurer respectivement de l'autre pays les produits qui leur manquent, les

changes resteront au pair en pouvoir d'achat. On échangera toujours un dollar pour un dollar. Les dollars achèteront la même valeur moyenne de produits.

Mais revenons à l'hypothèse proposée. Supposons encore que les deux îles produisent également des fruits et des raisins. Un Liliputien offrira toujours un dollar de Liliput pour un dollar de Mildendo. Mais il ne consentira jamais à offrir plus que 1.10. S'il devait en effet payer par exemple 1.15, il achèterait ses raisins à Mildendo à un prix plus élevé qu'il ne peut les obtenir à Liliput où ils se vendent 1.10. En supposant même que les Liliputiens eussent abandonné cette culture ils la reprendraient incessamment si le change se vendait à 1.15 pour un dollar.

116.—Déséquilibre des importations et exportations Cette circonstance pourra se produire si les acheteurs de Mildendo cherchent à importer plus de fruits que les acheteurs de Liliput n'importent de raisins ; si les

échanges tendent au déséquilibre entre les deux îles, si les importations l'emportent sur les exportations ou vice-versa.

Pour payer un surcroît d'importations les Mildendonais ne trouveraient guère de monnaie liliputienne à échanger. Les acheteurs de Mildendo renchériraient les uns sur les autres pour obtenir le peu de monnaie échangeable. Ils pourraient offrir, 1.05, 1.08 dollar mais jamais plus que 1.10.

En conclusion, il est clair que si l'on n'échangeait que des monnaies sur le marché des changes (sans exporter d'or), les exportations se maintiendraient en équilibre constant avec les importations. Un pays qui chercherait à importer plus qu'il n'exporterait verrait rapidement sa monnaie se déprécier puisqu'il devrait fournir plus de ses propres dollars pour acheter des dollars du pays qui importe moins de produits.

Les monnaies seraient toujours au pair en pouvoir d'achat. Nous démontrons plus loin que ces conditions d'équi-

libre sont véritablement les conditions idéales du commerce international.

Supposons maintenant que les prix des raisins baissent de moitié à Mildendo par rapport à Liliput par suite d'une abondante récolte. Les raisins se vendent 25 sous au lieu de 1.10. Cette circonstance n'influencera pas l'équilibre des changes pourvu que les importations ne l'emportent pas sur les exportations.

Les acheteurs de Mildendo trouvent toujours le même intérêt à se pourvoir de fruits à Liliput, le prix des fruits étant demeuré le même, ils offriront volontiers un dollar pour un dollar. Par ailleurs les Liliputiens obtiendront deux fois plus de fruits qu'auparavant de leur dollar comme si les produits s'échangeaient sans argent selon la valeur relative des deux produits. Les raisins de Mildendo ont normalement moins de valeur par suite d'une abondance excessive qui peut excéder les exigences du marché.

Dans ce dernier cas on échange deux mesures de raisins contre une mesure de

fruits selon les valeurs relatives des deux produits. Les intérêts des deux contrées sont sauvegardées. Mildendo trouve un marché plus vaste pour les produits en surabondance qui sont l'objet de sa spécialité. Liliput trouve aussi un marché favorable pour ses fruits. Par suite d'une récolte exceptionnelle, le bon marché des raisins en augmentera la demande et par conséquent le prix en devra monter peu à peu ; on préférera pour un temps consommer des raisins à si bon compte. La demande des fruits baissera jusqu'à ce que les prix de ces deux produits se stabilisent à un niveau moyen favorable, à la longue, aux commerces des deux îles et à la masse des consommateurs.

Ces quelques pages d'analyse suffisent à démontrer que les monnaies demeurent *au pair en pouvoir d'achat entre deux pays* quand les exportations équilibrent les importations. La monnaie d'un pays tend à se déprécier quand ce pays achète à l'étranger plus qu'il ne vend, quand il doit plus qu'on ne lui doit. Aussi longtemps que l'équilibre

n'est pas rompu, un dollar s'échange contre un dollar. Les dollars des deux pays achètent *une valeur moyenne théoriquement égale de produits et de services.*

On se souvient que ces termes correspondent exactement à la définition idéale de la monnaie formulée au début de cet ouvrage. Cette définition s'applique littéralement ici au commerce international. Elle revêt de ce fait un caractère d'universalité, en dépit des temps et des lieux, qui la rend difficilement contestable. La mesure monétaire, pour être juste, doit échanger des produits et des services pour une valeur moyenne théoriquement égale de produits ou de services.

117.—Quantité, Nous ouvrons ici une pa-
valeur, renthèse pour attirer l'at-
richesse tention du lecteur sur le
 sens des mots valeur,
quantité et richesse qui ont donné lieu à
tant d'acribes discussions. On remarquera
que dans notre définition nous avons em-
ployé ce mot *valeur* et non le mot *quantité*.

Un dollar peut en effet, en différents temps, acheter une plus grande *quantité* de tel produit sans que cette quantité l'emporte en *valeur* sur une quantité donnée d'un autre produit qui sert de terme de comparaison. C'est ainsi que, par suite de la baisse des prix du raisin à Mildendo, dans l'exemple ci-haut, le dollar de Liliput pouvait en acheter une quantité double. Mais deux mesures de raisins par suite de la surproduction se trouvaient d'une *valeur* égale à une mesure de fruits. *La richesse* de Mildendo jugée du point de vue quantité se trouvait augmentée sans que la valeur de produit importé (raisin) soit plus grande que celle du fruit exporté (fruits). Le mot *valeur* implique toujours une comparaison, tandis que le mot *richesse* implique une abondance de choses utiles. « Un homme est riche ou pauvre, dit Adam Smith, selon le plus ou moins de choses utiles ou agréables dont il peut se procurer la jouissance »¹.

1. Wealth of Nations, Liv. I, ch. V, p. 12b.

Commentant cette proposition, Ricardo précise : « Tout augmente ou baisse de *valeur*... en proportion de la *quantité* de travail employée à la production »¹. Nous avons suffisamment démontré précédemment que cet énoncé, pour être trop absolu, s'éloigne de la vérité : Ricardo a singulièrement exagéré l'importance de la loi quantitative. La valeur d'un objet se mesure non seulement à la quantité mais aussi à la qualité de travail qu'exige sa fabrication. Cette valeur peut encore augmenter par les qualités intrinsèques de cet objet, son utilité, ou par suite de sa rareté, ou à cause d'une grande demande, etc.

Ricardo, à notre sens, n'est guère plus heureux quand il compare la notion de valeur à celle de richesse. Pour lui, une augmentation de valeur ne peut signifier une augmentation de richesse. Tout dépend, à notre avis, du médium de comparaison. Nos Liliputiens, en possédant une plus grande quantité de raisins, avaient sûrement aug-

1. Principes de l'Economie politique, Ch. XX, p. 72.

menté leur richesse. Ces raisins n'avaient pas plus de valeur que les produits exportés. Mais, le montant global de leurs biens se trouvait d'une plus grande valeur comparée à une période précédente. La valeur de leurs biens avait augmenté en même temps que la richesse.

Ricardo, dans ses Principes d'Economie politique, propose une hypothèse où tous les produits d'un pays auraient augmenté quantitativement du double : « Il y aura double quantité de produits annuels et par conséquent la richesse nationale sera doublée ; mais elle n'aura point augmenté de valeur »¹. Cette conclusion paraît fort inexacte. La valeur échangeable de chacun des produits n'aura pas augmenté, mais la valeur totale de la production comparée à la période précédente aura sûrement doublé avec la richesse.

Que l'on suppose les deux quantités globales de production en présence, il est

1. Principes de l'Economie politique, Ch. XX, p. 76.

incontestable qu'une quantité double aura une valeur double. Ces distinctions pourront sans doute aider le lecteur à élucider de nombreux problèmes fort obscurs dans Ricardo par suite de définitions inexactes des termes. Elles pourront également l'aider à comprendre les principaux points de l'âpre discussion qui s'est élevée à ce sujet entre Ricardo et J.-B. Say. C'est pourquoi nous avons cru bon de préciser ici le sens de ces termes. Mais nous ne nous engageons pas davantage dans la discussion des principes de Ricardo qui feraient mieux l'objet d'un travail spécial.

Revenons à la suite logique de notre sujet après cette digression nécessaire. Nous avons conclu que les monnaies des pays sont au pair en pouvoir d'achat quand les exportations équilibrent les importations. Dès qu'un pays importe plus qu'il n'exporte, sa monnaie tend à se déprécier.

Mais il peut arriver que les monnaies soient au pair en pouvoir d'achat sans qu'un dollar ne s'échange exactement pour un dollar.

Cette circonstance se produit quand un pays est en état d'inflation ou de déflation par rapport à un autre.

Supposons que le Canada décide d'instaurer chez lui un système de monnaie nationale (sans or). En vertu des principes précédemment exposés, son change serait toujours au pair en pouvoir d'achat avec les autres nations. Automatiquement ses importations devraient équilibrer ses exportations.

Il pourrait pourtant arriver qu'un autre pays se trouve en état d'inflation par rapport au Canada. Le Canada ne pourrait évidemment empêcher les autres nations d'émettre plus ou moins de monnaie pour leur commerce national.

Comment s'échangerait dès lors la monnaie canadienne avec ces pays inflationnaires ou déflationnaires ?

118.—L'inflation et les échanges de monnaie

S u p p o s o n s, en ayant recours à notre procédé liliputien, que les prix

viennent à doubler à Mildendo par rapport à Liliput par suite d'une abondante circulation monétaire. Le prix des raisins aura monté à 2.00 à Mildendo tandis que le prix des fruits est resté au même niveau (1.00) à Liliput.

Est-ce à dire que les Liliputiens ne pourraient plus acheter de raisins à Mildendo, puisqu'ils se vendent plus cher dans cette dernière contrée (2.00 par rapport à 1.10) et que tout commerce devrait cesser entre les deux îles ?

Aucunement, si les changes sont laissés à eux-mêmes, ils finiront, par suite du jeu des intérêts, par retrouver leur parité en pouvoir d'achat et le commerce se continuera dans les mêmes conditions qu'auparavant.

Les citoyens de Mildendo auront en effet tout intérêt à acheter des fruits de Liliput à un dollar puisque par suite de l'inflation ils se vendent chez eux 2.20 (au lieu de 1.10). Ils y gagneront même à offrir 2.00 pour 1.00 puisqu'ils payeront encore moins cher que dans leur pays.

Les Liliputiens par ailleurs ne voudront céder leur monnaie que si on leur en offre un prix assez avantageux pour qu'ils puissent acheter à bon compte à Mildendo.

Dès que les Mildendonais voudront offrir deux dollars pour un, ils seront intéressés à l'échange comme les citoyens de Mildendo.

Les Liliputiens devraient en effet payer 1.10 pour des raisins de Liliput, leur raisin ne leur coûte plus que 1.00 si on leur offre 2.00 pour 1.00. De ce deux dollars, ils achètent une mesure de raisin comme auparavant. Le pouvoir d'achat de leur dollar n'a donc pas changé malgré l'inflation.

Par ailleurs les citoyens de Mildendo, en offrant deux dollars pour un, payent moins cher pour leurs fruits à Liliput qu'à Mildendo où ces fruits se vendent 2.20 dollars.

En définitive, la situation n'a pas changé entre les deux pays. Les Liliputiens, de leur dollar, achètent une mesure de raisin ; les citoyens de Mildendo de leur deux dollars qui, dans leur pays, correspond à

un dollar aux anciens prix, achètent une mesure de fruits à Liliput qui leur coûtait auparavant un dollar.

Les monnaies automatiquement ont retrouvé sur le marché des changes leur parité en pouvoir d'achat.

La question ne changerait pas si un pays venait à faire de la déflation par rapport au Canada. Les changes retrouveraient automatiquement leur parité par le même jeu des intérêts des différents acheteurs.

Supposons, par exemple, qu'une crise de déflation a occasionné à Mildendo une baisse de prix, de moitié. Le prix des raisins et des fruits se trouve respectivement de 50 et 55 sous. Apparemment les commerçants de Mildendo n'ont plus aucun intérêt à acheter à Liliput.

Mais il n'en est pas ainsi.

Les Liliputiens offriront jusqu'à un dollar pour obtenir 50 sous de change de Mildendo (deux dollars pour un). Ils y gagnent encore à payer une mesure de raisins 1.00 qui se vend 1.10 à Liliput. Et les Mildendonais, en recevant un dollar pour

50 sous, y gagnent à acheter leurs fruits à Liliput puisqu'ils devraient payer 55 sous à Mildendo.

Encore une fois les monnaies ont retrouvé d'elles-mêmes leur parité en pouvoir d'achat.

En conclusion, le Canada pourrait parfaitement instaurer un système de monnaie nationale sans rien changer à ses relations économiques internationales.

Nous insistons sur ce point parce que cette question nous est souvent posée par ceux qui n'ont pas approfondi le problème monétaire.

La monnaie du Canada se vendrait sur le marché libre comme actuellement la monnaie des nations qui ont abandonné l'étalon-or. Seulement la monnaie canadienne ne serait plus une monnaie de crédit sous le contrôle des banquiers nationaux et internationaux.

On aurait enfin stabilisé la mesure monétaire. Le pouvoir d'achat du dollar serait constant dans le temps et l'espace. Aucune cause monétaire ne dérangerait

l'équilibre normal des prix, comme le fait se produit nécessairement sous le régime de l'or (Ch. XII). Les produits s'échangeraient selon leur valeur relative comme s'il n'existait pas de monnaie. Ainsi pourrait s'appliquer dans toute sa rigueur logique, la définition idéale précédemment proposée de la monnaie. Le dollar canadien échangerait des produits et des services contre une valeur moyenne théoriquement égale de produits et de services indépendamment du temps et des lieux.

Et le Canada épargnerait tout le travail nécessaire à la production de ce dispendieux instrument d'échange qu'est la monnaie métallique. Les exportations canadiennes équilibreraient les importations. Il appartiendrait au Canada par de judicieux traités de commerce d'offrir autant de produits à l'étranger qu'il désire en importer pour sa propre consommation. Nous dirons plus loin comment l'or vendu sur le marché libre, pourrait être de quelque utilité pour la stabilisation des changes. Nous prouverons également (Ch. XII) qu'un pays n'a

jamais d'intérêt à exporter plus qu'il n'importe de produits ou vice-versa.

Mais avant de traiter en détail ces questions complémentaires nous devons étudier les lois des échanges de capitaux entre les nations.



CHAPITRE ONZIÈME

Les échanges de capitaux

Au cours des précédents chapitres nous avons tâché de déterminer les lois des échanges de produits entre les nations et partant des échanges de monnaie qui sont fondés sur les échanges de produits.

Mais les nations n'échangent pas seulement des produits proprement dits, des objets de consommation, elles échangent aussi ce que l'on est convenu d'appeler *des biens de capital* les objets qui servent plutôt à la production qu'à la consommation.

Ainsi les Américains peuvent acheter ou louer au Canada des propriétés, des terrains, des usines, des instruments de production de toute nature. Les Canadiens font de même aux Etats-Unis.

Il s'établit conséquemment entre les nations des courants d'échanges pour ces sortes de biens. Ces courants d'échanges se traduisent toujours en pratique par des échanges de monnaie que l'on est convenu d'appeler des échanges de capitaux.

Il est peu d'expressions qui aient donné lieu à autant d'équivoques que ces termes « capital », « capitaliste ». Pour éviter toute confusion dit M. Frederic Soddy, il vaudrait mieux, si possible, ne les jamais employer.

Au cours de cet ouvrage, nous employons le mot *capital* pour indiquer une somme d'argent, fruit des épargnes, que l'on investit ou que l'on prête. Il semble que ce soit là le sens le plus naturel et le plus courant du mot capital. Un capitaliste, c'est celui qui possède des épargnes, du capital qu'il peut faire fructifier.

Quand nous parlons des « biens de capital » comme les terres, les usines (*fixed capital*), nous employons préférablement l'expression « instruments de production », afin d'éviter toute équivoque. Le capital pour nous est toujours une somme d'argent épargnée sur la consommation. Nous ne perdrons pas de temps à démontrer le bien fondé de ces diverses significations. Le lecteur nous comprendra sûrement puisque c'est le sens précis qu'il attribue habituellement à ces mots dans le langage courant. C'est tout ce qui nous importe.

119.—Origine du capital Mais d'où vient le capital ? Quelle est l'origine du capital ?

Cette question est de grande importance et doit logiquement précéder celle des échanges de capitaux. Pour la clarté de notre exposé, nous devons la traiter ici quitte à la reprendre plus en détail au chapitre du capital (Ch. XIII).

Nous avons précédemment démontré que le capital, primitivement, sous le sys-

tème actuel, origine des banques qui mettent en circulation la monnaie du peuple. Nous avons aussi affirmé que le capital ne devrait être que le fruit de l'épargne. Et il le serait nécessairement sous un régime de monnaie nationale.

Le capital ne doit originer que de l'épargne.

Supposons un groupe de naufragés qui abordent dans une île isolée (Liliput).

Ils recueillent tout d'abord ce que leur offre *gratuitement* la nature, les fruits naturels, le gibier, etc. Mais la nature s'épuise vite sans le travail de l'homme. Les fruits naturels, les forêts, le sol, doivent être l'objet constant du travail humain.

L'homme doit souvent se priver de consommer pour créer ou renouveler ses instruments de production, sol, usines, machines.

Nos naufragés devront en agir ainsi : ils se priveront temporairement de consommer, ou d'épuiser ce que leur offre libéralement la nature, pour créer de nouveaux instruments de production qui leur permet-

tront, plus tard, de consommer davantage.

120.—Le capital sous un régime socialiste ou communiste Supposons par exemple, comme sous un régime communiste, que le roi de notre petite collectivité se charge lui-même de distribuer la production. Si dix naufragés apportaient au roi, pour une période donnée, 10 boisseaux de blé et dix mesures de fruits, le roi devrait accorder à chacun de ses citoyens un boisseau de blé et une mesure de fruits. Si le roi retire cinq de ces citoyens de la culture du blé et des fruits pour leur faire défricher de nouvelles terres, les objets de consommation seront diminués de moitié pour chacun des citoyens, en attendant que les nouveaux terrains leur rapportent davantage. La petite collectivité a dû se priver de consommer pour créer de nouveaux instruments de production.

Supposons maintenant que nos naufragés en viennent à instaurer un système monétaire, voyons comment se formera peu à peu le capital de notre petite collectivité.

Sous un régime de société individualiste, (*individualistic*, comme disent les Anglais, par opposition au régime socialiste ou communiste) un citoyen sera propriétaire d'un domaine et le cultivera à son profit. Supposons, pour plus de clarté, que toute l'industrie de notre île ne soit confiée qu'à un seul propriétaire. S'il produit, par exemple 1 000 boisseaux de blé, il en accordera 800 boisseaux aux ouvriers qu'il emploie et gardera 200 boisseaux pour sa famille, comme profit de son industrie.

Mais le roi de cette petite collectivité doit entreprendre des travaux de routes, de ponts, d'édifices.

Les ouvriers qu'il embauche pour ce genre de travaux ne concourent pas directement à augmenter la production. Le roi ne peut rémunérer leur travail sans exiger un certain partage de ses citoyens qui produisent des objets de consommation.

Le roi prélèvera donc un impôt sur les 1 000 boisseaux de blé de notre industriel. Il accordera disons 200 boisseaux de blé à ses propres ouvriers. Il ne restera donc

plus à notre industriel que 800 boisseaux à distribuer à ses ouvriers et à sa famille.

Supposons que le roi, au lieu d'exiger l'impôt en boisseaux de blé, remet à ses ouvriers des bons, des signes monétaires qu'ils n'auront qu'à présenter à l'industriel pour en obtenir leur part de blé. Si les ouvriers présentent leurs 200 pièces de monnaie à l'industriel ils en obtiendront comme auparavant 200 boisseaux. Mais l'industriel s'aperçoit bientôt qu'il simplifierait sa comptabilité s'il suivait l'exemple du roi. Il emploie donc cette nouvelle monnaie du roi quand il en a acquis une certaine quantité (disons 1 000 pièces de monnaie) à rétribuer ses ouvriers. Comme il produit 1 000 boisseaux de blé il distribuera 1 000 pièces de monnaie valant un boisseau de blé.

Il remet à ses ouvriers disons 600 de ces nouveaux dollars pour leur travail, il en remet 200 au roi que ce dernier distribuera à ses propres ouvriers et il garde les deux cents autres pour sa famille (son propre salaire). S'il fixe le prix de son blé à 1 000 dollars, chacun en aura sa part lé-

gitime grâce à ces bons ou à ces dollars qu'il présentera. Cette monnaie sera bientôt acceptée par tout le monde et deviendra monnaie légale.

Supposons maintenant qu'un autre entrepreneur veuille aussi défricher des terres et se livrer à la culture du blé. Sous un régime communiste le roi devrait nécessairement comme nous l'avons vu, prélever un impôt et entretenir à ses frais les ouvriers qui travailleraient à de nouveaux instruments de production. Le roi se chargerait lui-même de distribuer les fruits des terrains défrichés dont il resterait le propriétaire. Il n'en sera pas ainsi sous un régime « individualistique ».

Le nouvel industriel ou entrepreneur devra faire appel à l'épargne du peuple.

Les ouvriers du premier industriel pourront lui offrir 500 dollars pourvu qu'il leur remette une rémunération convenable. Ils ont reçu 500 dollars pour avoir produit 500 boisseaux de blé. Ce 500 dollars, leur pouvoir d'achat, leur donne droit à 500 boisseaux de blé.

121.— **Légitimité du prêt à intérêt** L'entrepreneur peut leur offrir 6% d'intérêt en attendant que des revenus de ses nouveaux terrains, il puisse peu à peu leur remettre le capital ou le 500 dollars. Ce contrat paraît donc parfaitement logique et juste.

Supposons que le nouvel entrepreneur dépense comme suit son emprunt de 500 dollars :

200 dollars pour défricher son terrain

200 dollars pour produire 300 boisseaux de blé

30 dollars pour ses intérêts d'argent. Il remet 70 dollars à sa famille (son propre salaire) en attendant de retirer des profits.

Il a distribué, au total, le 500 dollars qu'il a reçu et qui ne peut servir qu'à acheter le blé que les épargnants se seront privés de consommer. Et voilà qu'il existe 300 nouveaux boisseaux de blé qui ne pourront être vendus puisqu'il n'existe, en circulation, que la monnaie employée par le 1er industriel. Le nouvel entrepreneur n'aurait

d'autre ressource que de revenir au système du troc pour continuer à payer ses ouvriers, à remettre son capital et ses intérêts, si le roi n'émet pas plus de monnaie.

Mais la solution est très simple et nous l'avons précédemment exposée. Le roi, au lieu d'exiger un nouvel impôt pour payer les services de ceux qui travaillent pour l'Etat, leur distribuera simplement 300 nouveaux dollars. Les ouvriers du roi, employés aux travaux d'Etat pourront dès lors acheter les 300 boisseaux de blé. L'entrepreneur qui calcule que sa production de blé lui a coûté 200 dollars en salaires et 30 dollars d'intérêt, recouvrera en profit le 70 dollars qu'il a avancé à sa famille en salaire, sur son capital. De plus il recouvre le 230 dollars de capital productif qui lui permet d'entreprendre un nouveau cycle de production. Si les récoltes sont bonnes et qu'il puisse tirer de sa ferme 400 ou 500 boisseaux de blé, il pourra bientôt non seulement augmenter les revenus de sa famille mais payer ses intérêts et faire des remises de capital.

Si, par la suite, quelqu'un des naufragés décidait de fonder une troisième industrie, il devrait encore une fois faire appel à l'épargne populaire. Et chaque fois que l'épargne passerait par le système productif pour augmenter les biens de consommation, le roi devrait émettre en proportion, de la nouvelle monnaie.

Cette analyse, suffisamment détaillée, nous permet de tirer quelques conclusions en réponse à la question posée au début. D'où vient le capital ? Quelle est l'origine du capital ?

Le capital ne peut être autre chose que de la monnaie du roi épargnée par le consommateur en vue de financer la production. Le capital est le fruit de l'épargne.

L'épargnant s'est privé de consommer pour employer sa monnaie à créer de nouveaux instruments de production. Sa monnaie, fruit de son travail, représente pour lui un droit à du travail ou au fruit du travail de la collectivité. L'épargnant, au lieu de consommer le fruit du travail de la collectivité, le laisse consommer aux nou-

veaux ouvriers qui créent des instruments de production. Il entretient de son argent les ouvriers employés à ces travaux de capital, se contentant d'une légère rémunération (intérêt) qui lui permet d'attendre à plus tard pour consommer sa part légitime de production, par suite de l'augmentation de la production occasionnée par ses investissements d'épargne. Sous un régime collectiviste, l'Etat devrait exiger des impôts pour entretenir les ouvriers occupés à créer ces instruments de production. Ces instruments de production deviendraient la propriété de l'Etat qui en distribuerait le fruit à tous les citoyens en parts égales.

Il n'y aurait plus d'épargne. Et l'individu confierait ses destinées à l'Etat, Providence et Patron. Sous un régime « individualiste », — on dirait mieux *personnaliste*, — l'individu devient propriétaire et demeure pour ainsi dire le maître de son sort. L'épargnant en se privant de consommer devient le propriétaire des instruments de production qu'il contribue à créer. C'est l'individu et non l'Etat qui de ses épargnes

finance directement la production. S'il emploie lui-même ses épargnes à créer de nouvelles terres, à fonder des usines, etc., il devient propriétaire permanent de ces terres ou de ces usines. S'il prête son capital à un entrepreneur, il n'est que propriétaire temporaire (par voie d'hypothèque, il garde toujours le droit de saisie) jusqu'à ce que l'entrepreneur lui ait remis la valeur de son capital et devienne lui-même propriétaire. Dans ce cas, le propriétaire a dû lui aussi épargner sur sa consommation afin de rendre au prêteur le fruit de ses épargnes.

**122.—Douglas et
l'épargne**

En conséquence, abolir l'épargne, comme le propose le Major Douglas (Ch. XV) c'est abolir le droit de propriété individuelle. Financer directement la production, soit par voie d'impôt, ou par de la monnaie distribuée gratuitement au consommateur (dividendes de Douglas) qui ne peut être que le fruit d'un impôt (sinon

123.—Le Crédit social et le prêt hypothécaire elle créerait une inflation qui détruirait la monnaie) c'est abolir le droit de propriété. Enlever le droit d'hypothèque qui permet à l'épargnant de posséder temporairement des biens de capital comme on a tenté de le faire en Alberta, c'est encore attenter au droit sacré de la propriété.

124.—Cause psychologique de l'épargne Le capital origine donc de l'épargne. Mais quel motif inspire à l'individu d'épargner au lieu de dépenser la monnaie qu'il possède à l'achat d'objets de consommation ? Ce ne peut être que la prévoyance, vertu profondément humaine née de la condition misérable de l'homme. L'homme n'est jamais sûr du lendemain. Il s'use et vieillit rapidement. Ses forces l'abandonnent, la maladie l'attend, et la mort. Il doit prévoir, pour ne pas être à charge à sa famille ou à la société.

125.—Douglas et le droit d'héritage L'amour qui le lie aux êtres qu'il engendre le porte à prévoir non seulement pour lui-même mais pour ses descendants. S'il épargne pour lui-même il épargnera aussi pour ses fils, en vue de les gratifier d'un héritage, de les mettre à l'abri de la misère. Abolir le droit de concéder son argent par voie d'héritage, comme le propose le Major Douglas (Ch. XV) c'est sous une autre forme encore décréter l'abolition du droit de propriété.

L'épargne, qui provient d'un instinct inné de conservation naturel à l'homme apparaît donc comme un élément indispensable d'une société « individualiste », (*individualistic*). Par l'épargne, l'homme est pour ainsi dire le maître de son destin, il est libre, il n'est à charge à personne, et son avenir ne dépend pas du bon vouloir des hommes politiques, de l'Etat. Cet instinct est si profond qu'il retient les citoyens de dissiper follement leurs biens et les conduit tout naturellement à coopérer au développement du système productif, ce qui

leur assure une rente (intérêt) en plus d'un droit futur sur les biens de consommation de la collectivité. L'épargne devient en conséquence un élément naturel et indispensable de toute société à caractère particulariste et personnel.

Sous un régime de monnaie nationale, tout le capital représenterait donc le fruit de l'épargne. Sous un système de monnaie de crédit, comme nous le savons, le capital est originairement le fruit de prêts bancaires. La monnaie, au lieu d'être distribuée par le roi, n'est que prêtée par le banquier, qui retire de l'intérêt sans l'avoir gagné ou mérité par la vertu d'épargne et acquiert, en plus du droit de contrôle de l'économie, un droit virtuel sur toute la richesse de la collectivité.

126.—La monnaie nationale et l'impôt ou la taxe Sous un régime de monnaie nationale, l'impôt serait réduit au minimum, il ne servirait qu'à défrayer les surcroûts de dépenses du gouvernement. Si, comme nous

l'avons expliqué précédemment, par suite d'investissements d'épargnes, la production augmente de 2 000 000 (cf. le cas du deuxième entrepreneur dans l'exemple ci-haut), le roi peut défrayer ses dépenses par de la nouvelle monnaie sans exiger de taxes ou d'impôt. Quand cette monnaie est empruntée d'un banquier, le roi doit imposer une taxe pour lui rendre l'intérêt et le capital. Mais si le roi devait par exemple émettre 4 000 000 de monnaie pour défrayer des dépenses de guerre, il devrait, pour éviter l'inflation, exiger un impôt de ceux qui possèdent de la monnaie pour réémettre cette même monnaie en faveur des industriels ou ouvriers qui fabriqueraient les vivres, les munitions, etc.

127.—Le véritable rôle de la taxe La taxe apparaît dès lors sous son vrai jour ; elle ne doit consister qu'à retirer du pouvoir d'achat d'une partie de la collectivité pour le remettre à une autre partie qui travaille pour le pays. Si la dernière guerre eût été

financée de cette façon le monde ne ploierait pas sous un fardeau écrasant de taxes de toutes sortes qu'il paye de fait à la haute « phinance », comme l'écrivait Olivar Asselin.

128.—La taxe sous le système actuel Sous le système actuel une grande partie des taxes ne sert qu'à des remises d'intérêt ou de capital en faveur des banquiers qui vivent copieusement aux dépens des consommateurs. Cette taxe cause des crises profondes de déficit de pouvoir d'achat, dans les périodes qui suivent l'inflation de guerre.

129.—Douglas et la taxe L'impôt peut donc être considérablement amoindri sous un régime national mais il ne peut être complètement aboli. Ce rêve du Major Douglas qui entrevoit le jour où les citoyens au lieu d'être des « *taxpayers* » deviendrait tous des « *bond holders* » est une pure utopie.

De cette longue et indispensable analyse, il nous est loisible de déduire quelques autres conclusions.

Le capital naît de l'épargne. Il permet à l'épargnant de devenir propriétaire d'un bien productif. L'entrepreneur qui a épargné pour remettre les épargnes empruntées, devient automatiquement propriétaire des nouveaux instruments de production. L'actionnaire qui investit son argent dans une entreprise est co-propriétaire avec tous les actionnaires de cette entreprise. Il est payé par des dividendes sur les profits. L'obligataire qui est aussi co-propriétaire temporaire reçoit de l'intérêt comme tout prêteur d'argent. Si les actionnaires, de leurs profits rachètent les obligations, ils deviennent de ce fait les seuls propriétaires.

Dans chacun des cas, la propriété, ou l'instrument de production, acquiert une valeur vénale, une valeur d'échange qui en représente le prix. Celui qui possède des épargnes, du capital-argent, peut donc acheter les instruments de production pour les faire fructifier à son profit. L'épar-

gnant peut ainsi non seulement concourir à créer de nouveaux instruments de production, il peut acheter à leur prix les instruments qui existent déjà. Il est clair, en définitive, que l'épargne-capital représente toujours un bien de production ou le droit d'acheter un bien de production.

130.—Les échanges de capitaux entre les nations Nous en arrivons ainsi à la question initiale de ce chapitre, les lois ou les principes des échanges de capitaux entre les nations.

Les échanges de capitaux correspondent toujours à des échanges de biens productifs comme les échanges ordinaires de monnaie correspondent à des échanges de produits.

L'épargnant qui achète un terrain ou une usine échange son pouvoir d'achat contre un bien productif. La monnaie change simplement de main. Le vendeur a échangé son usine contre le pouvoir d'achat de l'acheteur. Le vendeur peut en acheter une

autre usine ou dépenser sa monnaie à des biens de consommation.

Comme nous l'avons dit, les pays peuvent aussi échanger des biens productifs pour des biens de consommation. Dans l'ensemble les importations de biens et de produits doivent équilibrer les exportations.

Si l'on recherche maintenant les motifs qui déterminent les échanges de biens productifs entre les nations, on en arrivera toujours à la conclusion que c'est, objectivement, le prix ou la valeur et, subjectivement, le mobile ordinaire et humain de l'intérêt.

On le comprendra facilement par notre procédé liliputien.

Supposons qu'un Liliputien veuille échanger 10 000 dollars de ses épargnes avec un citoyen de Mildendo.

Il désire par exemple s'acheter un terrain, une usine à Mildendo pour en tirer profit ; il peut aussi confier ses épargnes à un entrepreneur qui, les faisant fructifier pour lui, consent à partager les profits qu'il en pourra tirer. S'il trouve un Milden-

donais qui désire acheter ou faire acheter un instrument de production d'égale valeur à Liliput, ils échangeront leur monnaie, leur capital. En définitive les deux pays auront échangé des biens de capital. La monnaie aura servi d'instrument d'échange. Mais l'échange se sera effectué selon la loi des prix ou des valeurs relatives comme s'il n'existait pas de monnaie.

131.—Lois des prix des biens de capital Les prix des instruments de production s'établissent

comme les prix des produits selon les lois ordinaires du coût, de la quantité, de la qualité, de l'offre, de la demande et de la concurrence. Par exemple, un terrain qui est plus *utile*, parce qu'il est plus productif, parce qu'il offre un meilleur rendement, se vendra plus cher qu'un terrain qui présente moins d'avantages, dont on tire moins de profits.

Ainsi donc, si les importations de capitaux équilibrent les exportations, les changes restent au pair en pouvoir d'achat,

ou encore si les importations de produits équilibrent les exportations de capitaux ou vice-versa, le cas est identique.

Le loyer de l'argent est plus ou moins élevé selon les lois ordinaires de l'offre et de la demande, du profit qu'on peut tirer du capital, du risque, etc. Et les échanges d'intérêt entre deux pays se font selon les mêmes principes que les échanges de capitaux.

132.—Conclusion En conclusion, le Canada pourrait parfaitement instaurer un système monétaire national sans or. Il n'aurait plus besoin d'importer d'or pour gager sa monnaie, il recouvrerait l'autonomie nationale de sa vie économique. Les achats ou ventes de produits ou de biens s'équilibreraient automatiquement. Ses importateurs autant que ses exportateurs de produits ou de capitaux ne pourraient en rien nuire à sa vie nationale. Le commerce canadien se trouverait protégé par sa propre monnaie. Nous re-

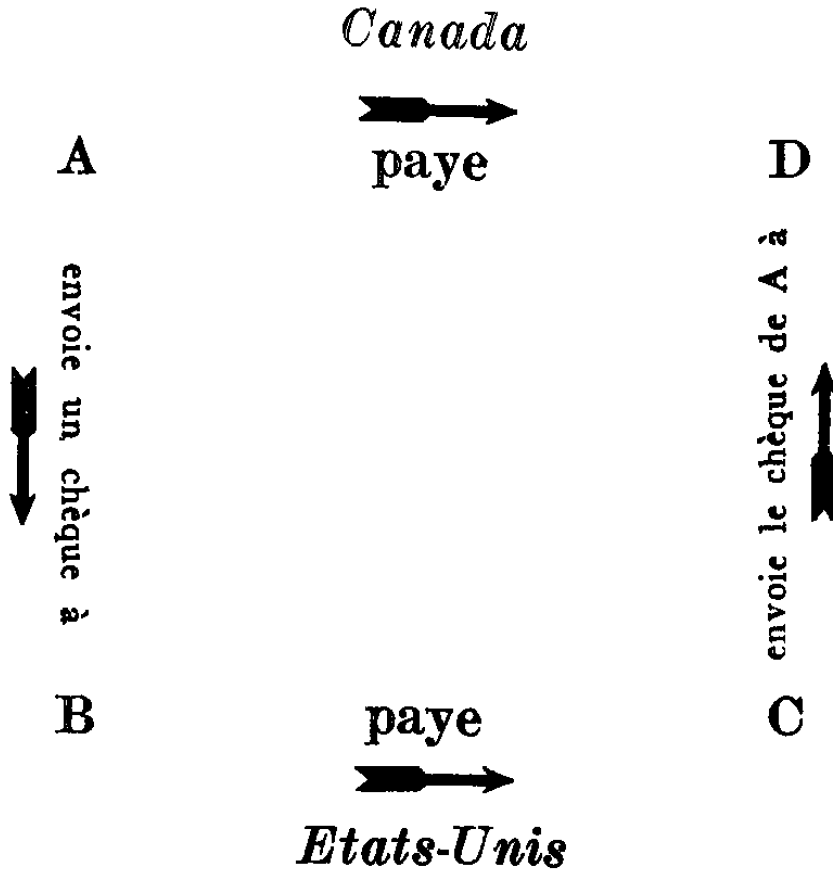
viendrons plus en détail sur ces conclusions au chapitre suivant.

133.—Les principes des changes Pour le moment, avant de terminer ce chapitre, nous croyons devoir exposer au lecteur que notre procédé liliputien d'échange de monnaie correspond exactement au système des échanges tel qu'il fonctionne actuellement quand les importations équilibrent les exportations, quand il n'y a pas d'envoi d'or.

Si un Américain achète pour 100 000 dollars de produits d'un Canadien, et qu'un autre Canadien achète pour 100 000 dollars de produits d'un autre Américain, les acheteurs échangent leur monnaie comme s'il n'existait pas d'or. L'acheteur américain échange sa monnaie contre celle de l'acheteur canadien et ils payent les vendeurs avec la monnaie de leur pays.

En pratique ces échanges de monnaie ont lieu sur le marché des changes (*Foreign Exchange Market*), par l'intermédiaire des banquiers ou des agents de change.

Un Canadien A achète d'un Américain B et un Américain C achète d'un Canadien D.



Comme on le voit par le graphique ci-haut, A envoie un chèque accepté par son banquier qui connaît sa solvabilité, au vendeur américain B. L'importateur américain C qui désire de la monnaie canadienne pour payer D, lui achète son chèque, et le paye en monnaie américaine ; il envoie ce

chèque qui vaut de l'argent à D. D peut en réclamer des dollars à la banque, laquelle se fera rembourser par A son client ¹.

Les vendeurs des deux pays ont été payés de leur propre monnaie. C'est tout comme si A Liliputien avait échangé sa monnaie avec C de Mildendo pour acheter à l'étranger.

Toutes les opérations d'échanges de monnaie qui ont lieu, pour de multiples productions et entre de nombreuses contrées, peuvent se réduire à ce principe très simple du chèque endossé par un banquier.

Parfois l'échange se fait pour de la monnaie de crédit. Dans ce cas B tire une traite sur A à 90 jours. A lui envoie cette traite ou lettre de change endossée par son banquier, comme s'il lui faisait parvenir un chèque postdaté et accepté par le banquier. Si B vend sa lettre à C en le payant

1 Si D ne fait pas affaire à la même banque que A. La banque qui a payé D réclamera le paiement du banquier de A. Les banquiers ont ainsi institué des *Chambres de compensation* ou *Clearing Houses* où elles règlent réciproquement leurs créances.

également à 90 jours par un chèque post-daté, C de ce chèque pourra payer D. Ce dernier à l'échéance, réclame le montant à la banque qui se fait payer par A son client.

Il peut se présenter que D veuille se faire payer par la banque avant 90 jours. Dans ce cas la banque lui prête de la monnaie gagée sur la lettre de change. Elle lui charge de l'intérêt. Ce commerce des changes devient de fait un fructueux moyen pour le banquier de créer une nouvelle forme de monnaie de crédit. Le banquier spéculé également sur les changes soit en retirant ou en jetant en masse la monnaie sur le marché. Les banquiers internationaux possèdent ainsi de vastes fonds de spéculation en devises étrangères par lesquels ils dirigent au gré de leurs intérêts le marché des changes.

Quoi qu'il en soit, en principe, le change d'un pays reste au pair quand ses exportations de produits ou de capitaux équilibrent ses importations.

Ou mieux le change d'un pays reste au pair avec les autres monnaies du monde

quand ce pays n'importe pas plus qu'il n'exporte.

Il peut en effet arriver que le Canada exporte des produits aux Etats-Unis et qu'il soit pour ainsi dire payé en produits par une tierce nation, comme par exemple l'Angleterre.

Supposons qu'un Canadien vend pour 100 000 dollars à un Américain. Il lui fait parvenir son chèque accepté de 100 000 dollars.

Mais si un Anglais a importé pour 100 000 dollars de produits canadiens il cherchera à se procurer pour payer le vendeur canadien le chèque accepté que détient l'Américain. Si un Américain est intéressé à acheter pour 100 000 dollars en Angleterre, il vendra volontiers son chèque et en obtiendra des livres sterlings qui lui permettront d'effectuer son achat.

Les changes des trois pays seront au pair parce que dans l'ensemble leurs importations équilibrent leurs exportations.

Mais dans tous les cas où un pays importe des autres nations plus qu'il n'expor-

te de produits, il doit expédier de l'or, ou laisser déprécier son change.

En pratique, un pays laissera quelque peu déprécier son change jusqu'à ce qu'il trouve plus d'avantages à expédier de l'or. Ainsi, en ne considérant que deux nations, si le Canada doit plus que l'Angleterre ne lui doit, les Canadiens se feront compétition pour obtenir des chèques acceptés des banques anglaises, c'est-à-dire l'équivalent de la monnaie anglaise.

Or, comme le change anglais se trouve relativement rare par rapport à la demande qui en est faite, les Canadiens pourront offrir jusqu'à 4.89½ dollars pour une livre sterling qui ne vaut normalement que 4.86 dollars. Mais ils n'offriront jamais plus puisque la différence représente le coût de l'expédition de l'or ; plutôt que d'offrir davantage, ils y gagneraient à expédier de l'or dont le prix est arbitrairement fixé par les banquiers internationaux. Ils achèteront à 4.89½ y compris les frais d'exportation, l'or que contient une livre sterling.

Dans les affaires courantes, comme on le sait, ce sont les banquiers ou leurs agents de change qui vendent les lettres de change. Si vous désirez payer une dette en Angleterre, le banquier vous procurera du change au prix du marché. S'il n'en peut obtenir à moins de 4.89½, il vous vendra une lettre de change en vous chargeant naturellement ce qu'il lui en coûtera pour expédier de l'or en Angleterre, c'est-à-dire 4.89½ ce que l'on est convenu d'appeler le *gold point*.

Cet or, contrôlé par les banquiers et dont le prix est arbitrairement fixé par eux, leur permet de dominer la vie économique des nations.

Nous discuterons cette intéressante question au chapitre suivant.

CHAPITRE DOUZIÈME

Absurdité et faillite de la monnaie-or

Au cours des chapitres précédents, nous avons tâché de démontrer ce que devaient être entre les nations les échanges de produits, de biens, de services, de monnaie, de capital.

Le lecteur qui a suivi graduellement l'enchaînement de notre démonstration est prêt à porter un jugement sur le système actuel d'échanges. Il jugera ce qui est par ce qui devrait être. Il jugera de la réalité par des principes justes et honnêtes qu'il

est en mesure de contrôler par sa propre expérience ou les données du simple bon sens.

Sous le système du *gold standard* l'or est en principe la mesure de la circulation monétaire. Le principe est plus ou moins rigoureusement appliqué selon les législations des divers pays. Mais en réalité, l'or reste toujours en définitive la mesure de la circulation monétaire.

134.—L'or, mesure de la prospérité

Quand l'or abonde et que la monnaie à laquelle il sert de gage ou de garantie circule librement nous jouissons d'une ère de prospérité. Quand l'or devient rare, soit parce que la production d'or diminue, soit parce que les producteurs d'or n'ont plus d'intérêt à le produire, v.g. quand le prix des marchandises est trop élevé par rapport à l'or (inflation), soit encore parce qu'il est thésaurisé, ou retiré de la circulation par les financiers internationaux ; dans tous ces cas la rareté du métal jaune provoque des crises de déflation. Ces crises peuvent sévir dans

un pays particulier ou s'étendre au monde entier par suite des manœuvres de la Haute Finance.

Pas d'or, pas de production, pas de travail, pas de monnaie, pas de pain. Telle est la rigueur logique du système.

L'expérience confirme la vérité de cette affirmation. L'expérience prouve que la prospérité du monde dépend en grande partie de la productivité de ses mines d'or. Le problème de la production elle-même, comme nous le savons, est aujourd'hui définitivement résolu par suite de l'extraordinaire progrès et accroissement des moyens de production, quand l'industrie peut fonctionner régulièrement.

L'inflation, quoi qu'en disent les banquiers, quand elle ne déborde pas les cadres des activités industrielles, correspond ordinairement à une période d'abondance et de progrès. Ce que les banquiers appellent inflation n'est le plus souvent qu'un correctif à une période de déflation.

Déflation veut dire famine, chômage, faillite, misère et démoralisation.

Or, on a constaté en Amérique que l'inflation ou le progrès coïncident toujours avec une période d'abondance des moyens de paiement.

En voici un aperçu général ¹ :

1849-60 : période de progrès. Abondante production d'or en Californie et importations d'or d'Australie.

1860-66 : Progrès. Emissions de monnaie sans intérêt du Président Lincoln. Abondance des moyens de paiement.

1879-96 : Déflation et crise. Diminution de la production de l'or. Nouveau partage de l'or entre les nations qui optent définitivement pour l'étalon-or.

1896-1914 : Inflation et progrès dus à une abondante production d'or : Colorado, Canada, Alaska, etc.

1914-1920 : Période de progrès en dépit de la guerre par suite d'une abondante distribution de moyens de paiement pour des vivres et munitions.

1. Statistiques compilées par I. Fisher.

1920-22 : Crise de déflation. Retrait des crédits de guerre. Vaste conspiration de la Haute Finance pour ramener le monde à la loi rigide de l'or et du contrôle international. Cf. *Money Creators* par G. M. Coogan. (Le lecteur trouvera dans cet ouvrage les noms, dates, documents, délibérations, etc.). Crise voulue, préméditée et calculée pour provoquer la déflation des prix surtout des denrées et permettre aux grands marchands de Londres d'exploiter les producteurs de blé, etc., Canadiens et Américains. Le crédit des banques rurales est rendu impossible. Les cultivateurs n'ont plus d'argent. Ils ne peuvent consommer leur blé ou l'échanger pour des objets manufacturés. Ils doivent le céder à des prix de faillite plus bas que le prix de revient. Cette crise de déflation comme d'autres qui ont suivi est *un crime* de la Finance internationale.

135.—Le pain en proportion de l'or

Nous n'insistons pas davantage. L'homme de la rue

le moins renseigné, qui n'a jamais ouvert un ouvrage d'économie politique, est capable de juger de l'absurdité de ce principe qui en toute rigueur proportionne le pain quotidien à la quantité de métal jaune que peuvent se procurer ou veulent nous prêter nos banquiers ou Financiers internationaux.

On peut difficilement concevoir pensée plus sombre et plus révoltante que cette image de millions d'êtres humains souffrant de la faim ou plongés dans la détresse physique ou morale pour le bon plaisir et les brillantes spéculations de quelques manipulateurs d'or.

136.—Manipulation de l'or L'or est manipulé.
par la Haute Finance C'est un fait indéniable. La Société des Nations aura beau protester, comme elle l'a fait à maintes reprises, contre la thésaurisation de l'or par la Haute Finance, aussi longtemps que le métal jaune restera la mesure de la prospérité des nations, l'or ne leur sera distribué que selon le bon

plaisir et les intérêts des particuliers qui le contrôlent. La Chambre de Commerce de Londres a récemment affirmé en connaissance de cause que l'or devient rare parce que « ceux qui en ont le contrôle le bloquent délibérément ».

Quand donc se résoudra-t-on à renverser le trône doré de la Finance Internationale, à chasser du temple les changeurs de monnaie ? Quand donc chez nous débarrassera-t-on pour jamais l'économie nationale de ce fétiche de l'or pour rendre à la vie nationale du Canada son autonomie et sa liberté ? La monnaie de papier émise selon l'indice des prix ne pourrait être ainsi contrôlée et manipulée. Si quelqu'un s'avisait de retirer un milliard de la circulation, de le thésauriser, l'indice des prix l'indiquerait aussitôt ; l'on augmenterait la circulation monétaire quitte à retirer de la monnaie quand le thésauriseur la jetterait sur le marché. Est-il juste que les épargnes de tout le peuple, toutes les petites économies des pauvres perdent de la valeur, parce qu'un thésauriseur jette ses millions

sur le marché ? Est-il juste que l'on manque de monnaie parce que le banquier juge bon de retirer en six ans, comme on l'a fait aux Etats-Unis, 17 milliards de la circulation ?

Système absurde et ridicule, « faux en théorie comme en pratique », ainsi que le notait récemment la Chambre de Commerce de Londres, que ce système de l'or qui abandonne pieds et mains liés tous les citoyens d'une grande nation aux mains des manipulateurs de l'or et du crédit.

137.—L'or, mesure
fausse

L'or, cause de la prospérité ou de la famine, objet d'un contrôle facilement exercé par les banquiers, est *aussi une mesure monétaire essentiellement variable, instable, et fausse.*

138.—Parité de la monnaie
en or et non en
pouvoir d'achat

La Haute Finance s'est toujours préoccupée de la parité des monnaies à une certaine quantité d'or. C'est ainsi que le dollar canadien valait

constamment jusqu'à 1929 $1/20$ d'once d'or. Une once d'or se vendait exactement 20.67. La livre sterling (85 shillings) qui contenait 4.8 fois plus d'or valait exactement 4.8665 dollars ¹.

La Haute Finance se flatte d'avoir stabilisé les monnaies puisqu'elles s'échangent selon leur contenu d'or. La livre sterling, $1/4$ d'once d'or, s'échange à peu près pour cinq dollars, le dollar ne valant que $1/20$ d'once d'or.

Mais cette stabilité apparente du dollar n'est qu'un trompe-l'œil, une supercherie. Ce qui intéresse l'acheteur ou l'épargnant c'est que son dollar s'échange toujours pour une même valeur de produits. Que lui importe la parité du dollar avec tel produit en particulier comme l'or ? Mais l'intérêt du banquier n'est pas le même comme nous le verrons bientôt.

1. La livre sterling contient 113.001605 grains d'or fin ($9/10$ d'or et $1/10$ d'alliage). Le dollar contient 23.22 grains d'or fin. En divisant le premier chiffre par le second on obtient 4.8665 plus d'or dans la Livre Sterling.

« International bankers, écrit l'abbé Charles E. Coughlin, move heaven and earth and *pray piously* to force the country to accept a *fixed ratio* to gold ».

**139.—Cause des variations
nationales de la valeur
d'achat du dollar-or**

Mais il est clair qu'une once d'or (20.67) n'achète pas la même va-

leur de produits quand les prix sont élevés ou quand les prix sont bas. Quand, par suite de l'inflation, de la générosité du crédit, les prix doublent ou quadruplent dans un pays, votre once d'or achète deux ou quatre fois moins de produits qu'auparavant. Si le prix d'un radio a monté de vingt dollars à quatre-vingts dollars au Canada, par suite de l'inflation, une once d'or que vous pourrez obtenir de votre banque en échange de vos vingt dollars (si on consent à les échanger) ne payera plus que le quart du prix de votre radio. La valeur de l'or a donc diminué de quatre fois par rapport aux produits comme au cours de la période 1892-1920. Le dollar est toujours

au pair par rapport à l'or, mais le chiffon de papier que vous tenez du banquier ne vaut plus que le quart de ce qu'il valait. Le dollar que vous avez épargné en 1890 toujours échangeable pour 1/20 d'once d'or, ne vaut pour vous en réalité que 25 sous en 1920.

140.—Variations internationales de la monnaie-or Votre dollar est-il plus stable par rapport à une nation étrangère ? Supposons que vous possédiez une fortune de 20 000 dollars en 1890. Des circonstances vous obligent à émigrer aux Etats-Unis quand ce pays est en état d'inflation du crédit par rapport au Canada.

Vous échangez votre monnaie à votre banque pour de l'or. On vous remet quelques lingots d'or, environ 63 livres (1 000 onces) d'or pour votre 20 000 dollars. Si l'inflation des prix est de 4 à 1 aux Etats-Unis par rapport au Canada, votre fortune ne vaut plus que 5 000 dollars. Vous

avez perdu 15 000 dollars en émigrant dans ce pays.

141.—Intérêt des banquiers à la parité-or Le banquier international n'est pas dans la même situation puisqu'il peut toujours transférer ses capitaux dans les pays en état de déflation. Quand son or achète plus au Canada qu'aux Etats-Unis, il retire son or des Etats-Unis pour spéculer sur les produits canadiens.

On comprend dès lors qu'il ait tout intérêt à la parité-or des monnaies internationales. Si le dollar canadien et le dollar américain contiennent toujours la même quantité d'or, si, par conséquent le prix de l'or est toujours le même en dollars, le banquier international, en plaçant son or tantôt dans un pays tantôt dans un autre, en obtient toujours le même nombre de dollars. Or, comme les dollars canadiens représentent $1/20$ d'once d'or, en retirant son or des banques canadiennes, il force nos banquiers à retirer de leur monnaie de

la circulation. Il provoque ainsi la déflation des prix, et peut de son or acheter au Canada plus de produits, des terrains ou des usines d'une plus grande valeur. Si les monnaies étaient au pair non par rapport à l'or mais en pouvoir d'achat, l'or ne pourrait acheter plus de produits dans un pays que dans un autre. Le prix seul des produits déterminerait les courants d'échanges.

En octobre 1927, un dollar-or américain pouvait acheter 25% plus de produits en France qu'aux Etats-Unis. Les importateurs américains s'empressaient d'échanger leurs dollars pour de l'or et importaient des produits français. « Les Américains, écrit M. Francis Dalaisi, en dépit de leurs tarifs, virent les métallurgistes français vendre des tubes d'acier et des machines à la porte de leur usine ».

En réalité les Américains ne pouvaient plus vendre à l'étranger, tandis que les Français qui se réjouissaient de l'augmentation de leurs exportations vendaient à sacrifice. Si un Français eût émigré à ce

moment-là aux Etats-Unis ou qu'il eût différé la dépense de son or à une période ultérieure et semblable d'inflation, il eût perdu une partie de sa fortune.

Or, la Banque de France possédait à ce moment une encaisse-or beaucoup plus considérable que ne l'exigeait la couverture de ses billets. Mais la Banque de France (sous la dictée des Financiers internationaux) qui pouvait émettre des millions de francs, pratiquait une politique de déflation et causait ce déséquilibre dans la valeur de l'or.

Sous un régime de monnaie de papier, les exportations équilibrant les importations, le pouvoir d'achat du dollar serait stable, comme nous l'avons vu, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières. On échangerait des produits pour des produits selon leur valeur relative et non selon la valeur de ces produits par rapport à l'or.

**142.—Injustice et vols
internationaux par
la monnaie-or**

Nous avons exposé
au chapitre VI toutes
les injustices,

les vols dissimulés dus à l'instabilité du dollar national.

On n'en finirait plus d'exposer les conséquences de l'instabilité internationale du dollar-or.

Voici un fait intéressant rapporté par M. Irving Fisher :

« Une Américaine devait de l'argent sur une hypothèque en Allemagne. Vint la guerre mondiale ; pendant deux ans, plus de communications avec ce pays. Elle s'y rendit après la paix avec l'intention de payer son hypothèque. Elle avait toujours pensé à sa dette comme à une dette de 7 000 dollars. C'était en droit une dette de 28 000 marks exprimée en argent allemand. Arrivée chez le banquier qui s'occupait de cette affaire, elle lui dit :

— Je désire payer cette hypothèque de 7 000 dollars.

— Le montant, répondit-il, n'est pas de 7 000 dollars, mais de 28 000 marks ; cette somme fait aujourd'hui à peu près 250 dollars.

— Oh ! dit-elle, je ne veux pas tirer profit de la baisse du mark, j'insiste pour payer 7 000 dollars.

Le banquier ne pouvait comprendre ; il montrait qu'en droit le paiement de 7 000 dollars n'était pas nécessaire et les scrupules de la bonne dame lui échappaient ».

En fait l'inflation désordonnée de la banque d'Allemagne rendait impossible la convertibilité du mark en or. La monnaie allemande avait perdu à peu près toute sa valeur par rapport aux autres monnaies. La bonne dame allemande perdait toute sa fortune puisque son 28 000 marks par suite de l'inflation des prix n'achetait plus qu'une quantité minime de produits tant dans son pays qu'à l'étranger.

Un tel désastre n'aurait pu se produire si la monnaie eût été émise selon l'indice des prix en proportion des activités commerciales et industrielles. Et le grand coupable reste encore ici la Finance Internationale qui, au moment de cette inflation,

avait la haute main sur la banque d'Allemagne.

143.—La dévaluation-or des monnaies Mais les banquiers internationaux ne manquent pas d'autres trucs dissimulés, pour contrôler le commerce national et international. Ils peuvent à leur gré changer le contenu d'or des monnaies par ententes internationales ou influences indues sur les politiciens, et fixer la valeur des monnaies au rythme capricieux des intérêts du moment. De là les multiples dévaluations ou revaluations¹ des monnaies de tous les pays du monde.

144.—Effets de la dévaluation En diminuant le contenu d'or des monnaies, on leur enlève en principe de la valeur d'achat du point de vue international. On sait que depuis 1934, le dollar canadien, comme le dollar améri-

1. La dévaluation signifie la modification du contenu d'or des monnaies. Certains économistes préfèrent le terme revaluation.

cain, ne vaut plus que $1/35$ d'once d'or au lieu de $1/20$ (le prix de l'or a été définitivement fixé à 35.00 l'once).

Le dollar canadien avait subi une première dévaluation de 20% avant 1934 par rapport aux Etats-Unis qui, à ce moment, n'avaient pas encore dévalué leur dollar. La valeur du dollar canadien avait soudainement baissé de $1/20$ d'once d'or à $1/24$ d'once. Ce qui signifiait qu'un Canadien devait payer 24 de ses dollars (une once) pour obtenir 20 dollars américains (une once). Les prix des produits n'avaient pas soudainement changé entre les deux pays et pourtant le pouvoir d'achat des monnaies se trouvait modifié.

La veille du décret de dévaluation, un Canadien dépensait aux Etats-Unis 40 dollars pour un radio au prix marqué de 40 dollars. Mais aussitôt après le décret, il devait donner 48 de ses dollars pour obtenir 40 dollars américains. Le prix du radio avait monté aux Etats-Unis, non à cause de sa valeur, mais par suite d'une simple manœuvre monétaire.

En dévaluant le dollar canadien on a donc automatiquement diminué son pouvoir d'achat à l'étranger ; on a, par conséquent, diminué la valeur d'achat des épargnes de tous les Canadiens. Par ailleurs, on a augmenté le pouvoir d'achat du dollar américain par rapport au Canada. Un Américain, pour acheter au Canada un article de 48 dollars ne paye plus que 40 dollars, puisque de ses 40 dollars (deux onces d'or) il peut acheter 48 dollars canadiens (deux onces d'or).

**145.—Dévaluation et
inflation**

Il arrive parfois que la dévaluation soit combinée d'inflation.

On peut dévaluer la monnaie par rapport à l'étranger en la dévaluant en même temps à l'intérieur du pays par l'inflation.

En diminuant le contenu d'or des monnaies, on permet au banquier d'émettre plus de monnaie en proportion de l'or qu'il possède. Si un dollar ne vaut plus que $1/35$ d'once d'or au lieu de $1/20$, le banquier peut émettre 35 dollars pour une once d'or et

en conséquence beaucoup plus de monnaie de crédit. Ce qui cause l'inflation des prix en diminuant la valeur d'achat de la monnaie nationale. De nombreux pays, comme l'Italie, ont ainsi, après la guerre, dévalué leur monnaie sans causer trop de déflation comme on l'a fait en Angleterre ou en Amérique. Donc, la dévaluation de la monnaie autorise une plus abondante circulation monétaire sans augmenter le prix des produits par rapport à l'étranger. Si l'inflation augmente les prix intérieurs de 20% et que la dévaluation réduise en même temps les prix à l'étranger de 20% le commerce extérieur n'en souffre pas. Un radio qui se vendait 40 dollars, se vendra au pays 48 dollars, après l'inflation, mais par suite de la dévaluation, un Américain l'achètera encore à 40 dollars puisque son 40 dollars vaut 48 dollars canadiens.

Ce fut sans doute l'idée du Président Roosevelt en dévaluant le dollar américain. Il pouvait ainsi emprunter davantage pour des travaux de chômage, mettre plus de

monnaie en circulation, tout en corrigeant l'inflation par la dévaluation du dollar.

Mais cette politique n'eut pas les résultats souhaités. Les autres pays, par représailles, dévaluèrent également leur monnaie. Le Président Roosevelt n'avait dévalué le dollar que de 67% comme le Canada. L'Argentine, sous l'influence des banquiers internationaux dévalua sa monnaie de 117% et le Japon de 191%.

L'Argentine offrait donc son blé sur le marché mondial à un prix bien inférieur à ceux du Canada et des Etats-Unis. Les fermiers canadiens et américains durent vendre leur blé, pour faire concurrence à l'Argentine, à un prix inférieur au prix de revient.

Les banquiers Anglais, en favorisant la dévaluation en Argentine, pays producteur de blé, purent obtenir autant du Canada que des Etats-Unis le blé qui manque à l'Angleterre, à un prix de faillite.

On a reproché au Président Roosevelt de n'avoir pas dévalué sa monnaie en proportion des autres pays, par exemple de

momentanément réduire le chômage. Mais comme le pouvoir d'achat n'a pas augmenté en proportion de la production et que le commerce extérieur ne s'est pas non plus amélioré par suite de la concurrence étrangère, la reprise des affaires n'a été que momentanée comme l'indiquent les statistiques, tandis que les emprunts effectués ont augmenté la dette du pays ; ce qui entraînera nécessairement, par les taxes futures, d'autres crises aussi profondes de déflation.

147.—Conséquences de la dévaluation Ce jeu de grande envergure par la dévaluation ou la revaluation sur la valeur des monnaies ne peut être à tous points de vue que très défavorable à la sécurité de la vie économique. Il entraîne les nations dans la voie d'une concurrence serrée et désastreuse, bouleverse l'équilibre des prix, crée du malaise international et conduit aux guerres économiques. Comme nous le savons, il existe actuellement une telle anarchie

sous ce système de monnaie-or contrôlée, qu'il ne reste plus aux nations qu'à revenir à des traités de troc. C'est la faillite définitive d'un étalon faux, injuste, absurde.

148.—Le vol par la dévaluation et l'inflation

Enfin, la dévaluation comme l'inflation constituent un véritable vol de l'Etat vis-à-vis de ses créanciers. Elles constituent également un vol des banquiers aux dépens de l'épargne populaire. Or, comme les banquiers agissent ordinairement de connivence avec les gouvernants, les deux sont également responsables de ces pratiques malhonnêtes.

Supposons que le gouvernement ou un banquier emprunte aujourd'hui 1 000 000 de dollars de la collectivité. Le banquier prête au gouvernement parce que le peuple lui a confié ses épargnes. Les épargnants se sont privés de consommer pour 1 000 000 de produits que, par leur travail, ils ont mis sur le marché. Supposons que le banquier, selon le procédé ordinaire, crée un nouveau million de dollars qu'il prête au

gouvernement. Ce dernier met en circulation ces deux millions pour des dépenses de voirie ou d'administration. Il se trouve dès lors deux millions de monnaie pour un million de produits. L'inflation monétaire entraîne l'inflation des prix. Les prix auront bientôt monté du double. Si le gouvernement impose une taxe de 100 000 dollars par mois pour remettre son million au banquier qui le rendra aux épargnants, il retire 100 000 dollars d'une partie de la collectivité pour le rendre à une autre partie. Les prix ne baisseront pas. Mais l'épargnant reçoit de la monnaie qui n'a plus que la moitié de son ancienne valeur. 1 000 000 de dollars ne valent plus que 500 000 dollars. L'inflation provoquée par les banques et les politiciens a volé $\frac{1}{2}$ million aux épargnants.

Supposons maintenant que le gouvernement et les banques, s'étant rendu compte que l'inflation des prix nuit au commerce extérieur, décident que le million de dollars ne vaudra plus que 500 000 dollars-or. Le prix de l'or est fixé au Canada à 40 au

lieu de 20 dollars l'once. Il est clair que, de leurs dollars, les Canadiens ne peuvent plus, pour acheter à l'étranger, se procurer que la moitié de l'or qu'ils en obtenaient auparavant.

La dévaluation a donc encore une fois volé les épargnants de la moitié de leur pouvoir d'achat.

Un débiteur étranger pourra de même s'acquitter de ses dettes à l'égard des Canadiens en leur payant la moitié moins d'or, puisque de son or il achète deux fois plus de dollars canadiens qu'auparavant.

149.—La confusion dans
la science économique

Cette anarchie
dans la vie écono-
mique a produit la

confusion dans la science économique. La science véritable est fondée sur des principes simples, accessibles à tous. Elle reflète la vérité et le bon sens. Elle porte sur des principes immuables. Elle permet de juger rapidement et d'agir avec prudence. La soi-disant science de l'or est devenue une Babel où les mots n'ont plus de signi-

fication. C'est la confusion absolue des langues. De nombreux économistes y perdent leur latin. Les hommes politiques votent à la hâte des *Gold Bills* qu'ils ne comprennent pas et que leur proposent les banquiers passés maîtres dans l'expérience pratique de la spéculation. Le Président Roosevelt n'a-t-il pas avoué publiquement *n'avoir jamais lu le Gold Bill* de 1934 ? Il s'est fié, paraît-il, aux bonnes inspirations des banquiers internationaux. On ne saurait blâmer le Président Roosevelt non plus que nos hommes d'Etat, de ne pas avoir dominé l'énigme de l'or, quand on sait tout le travail et la réflexion que suppose l'intelligence d'une théorie qui ne repose que sur des compromis et non sur des données scientifiques. Il serait plutôt surprenant que ces hommes d'action puissent trouver le temps de défricher tous les trucs des manipulateurs d'or.

Comme la science économique apparaîtrait sous un jour plus simple, plus rationnel et plus vrai, sous un régime de monnaie nationale émise selon l'indice des prix, et

qui trouverait automatiquement sa parité en pouvoir d'achat avec les monnaies des autres nations de la terre !

150.—Autre exemple de la parité-or Voici un autre exemple des conséquences de cette parité des monnaies à l'or au lieu de la parité en pouvoir d'achat. Nous l'empruntons à notre procédé liliputien.

Supposons que la production et les biens des deux îles de Liliput et Mildendo soient à un moment donné d'une valeur de 100 000 dollars. Cette somme dans les deux îles peut acheter toute la production et les biens. Par ailleurs comme les exportations équilibrent les importations, les monnaies des deux îles sont au pair en pouvoir d'achat. L'indice général des prix se trouve à peu près identique.

Supposons que le banquier de Liliput juge que l'heure de la déflation a sonné. Que ce soit pour un motif intéressé ou par suite de quelque crainte irraisonnée, peu importe, il commence à rappeler sa mon-

naie de crédit. Il retire ainsi 50 000 dollars de sa monnaie. Les prix tombent de moitié. Après la crise aiguë de déflation, les prix relatifs des objets s'établissent peu à peu comme suit : les fruits qui se vendaient 1.00 dollar par rapport au blé à 50 sous, ne se vendent plus que 50 sous par comparaison au boisseau de blé qui se vend 25 sous. On échange encore deux mesures de blé pour une mesure de fruits. Il en est ainsi de tous les objets de commerce.

La situation qui ne paraît guère modifiée pour le commerce intérieur de Liliput est pourtant tout à fait changée par rapport à Mildendo.

Les prix de tous les produits ont baissé de moitié à Liliput et pourtant il existe un produit dont la valeur arbitrairement fixé ne change pas. Ce produit c'est l'or. L'or se vend toujours dans les deux îles au prix de 20 dollars l'once.

Supposons qu'un riche Mildendonais échange 50 000 de ses dollars pour de l'or, il peut en acheter tous les dollars et par

conséquent tous les produits et les biens des Liliputiens.

De son 50 000 dollars il ne peut acheter que la moitié de la production de son pays tandis qu'il en achète tous les biens et les produits de Mildendo. L'or à prix fixe a donc acquis une valeur tout artificielle d'achat par suite de la déflation. Remarquons que les produits et les biens des deux îles étaient par hypothèse de valeur égale. Sous un régime de simple troc on eût échangé toute la production de Liliput pour celle de Mildendo. Mais grâce à la monnaie-or, une valeur d'achat égale à la moitié des richesses de Mildendo peut acheter toute la production de Liliput.

151.—Procédé de manipulation Supposons maintenant qu'un banquier international qui contrôle l'or, ait forcé le banquier liliputien à retirer sa monnaie, parce que lui-même a rappelé, disons, l'équivalent de 50 000 dollars-or. Après la déflation, son 50 000 dollars-or lui permet de dépouiller les Liliputiens de

leur propriété et de tout le fruit légitime de leur travail.

Il est facile de comprendre par là le suprême intérêt des banquiers internationaux à la parité-or des monnaies. Ils peuvent ainsi créer la déflation où ils l'entendent et faire fructifier leur or au gré de leurs intérêts, en retirant leur monnaie des pays en inflation pour spéculer sur les biens des pays en déflation.

Sous un régime de monnaie nationale, on sait que la monnaie de l'importateur de Mildendo, en état d'inflation, se fût dépréciée jusqu'à ce qu'il offrît deux dollars pour un, de sorte que de son 50 000 dollars il n'eût acheté que la moitié des objets échangeables de Liliput, soit, une valeur de 25 000 dollars. Le 50 000 dollars n'achète donc à Liliput comme à Mildendo que la moitié des richesses comme s'il n'existait pas de monnaie. Les monnaies sont au pair en pouvoir d'achat.

Cet exposé de la valeur relative de l'or par rapport aux produits nous permet de

déduire logiquement une importante conclusion.

152.—Conséquences internationales du gold standard

Le système du gold standard tend toujours à réduire le ni-

veau de vie de la nation la plus avancée à celui de la nation la plus arriérée, la moins bien policée, dont les ouvriers ou les consommateurs sont le plus exploités par les financiers ou les industriels.

Nous avons expliqué précédemment que les négociants tendent toujours à acheter où les prix sont les plus bas et les capitalistes à investir leurs capitaux où ils peuvent en tirer les meilleurs profits.

Or, nous savons que les prix des produits et des salaires sont plus bas dans les pays en état de déflation. Dans l'exemple ci-haut, quand les prix des produits ont baissé de moitié à Liliput, les industriels devaient nécessairement diminuer les salaires en proportion. Sans quoi, ils n'auraient plus retiré aucun profit de la vente

de leurs produits. Dans certains pays orientaux ou en Russie, à l'heure actuelle, les salaires sont toujours plus bas que dans les autres pays. Les ouvriers y sont moins bien protégés par des unions ou les législations ouvrières. Les prix des produits peuvent être en conséquence beaucoup moins élevés qu'ailleurs. Les industriels, en offrant ces produits sur le marché mondial, font une concurrence ruineuse aux pays qui, à cause de la législation, doivent maintenir les salaires élevés.

L'or quitte les pays en état d'inflation relative, où les ouvriers sont mieux payés, pour acheter dans les pays où les ouvriers se contentent d'une rémunération médiocre. Les importations l'emportent sur les exportations.

Les banquiers, en défaut d'or, doivent retirer leur monnaie de crédit de la circulation. Le pays inflationnaire est aussitôt plongé dans une crise de déflation. De nombreux ouvriers sont jetés sur le pavé, et l'industriel est forcé, en autant qu'il le peut, de réduire le salaire de ses ouvriers au

niveau des pays les moins avancés. La circulation monétaire s'en trouve réduite d'autant et devient rapidement insuffisante aux échanges nationaux.

Certains économistes prétendent que l'or, en arrivant dans les pays en état de déflation, y entraînera automatiquement la hausse des prix des produits et des salaires.

Logiquement il devrait en être ainsi. Mais, en pratique, l'expérience prouve malheureusement qu'il est de nombreux pays, où les salaires et par conséquent les prix de revient des produits, sont toujours plus bas qu'ailleurs. L'or, en affluant vers ces pays, ne fait qu'enrichir les industriels qui en réexportent le surplus par des prêts aux pays qui manquent de capital.

On pourrait sans doute objecter que les pays se retranchent de plus en plus dans une politique de protectionisme, en montant artificiellement par des hauts tarifs, des droits d'entrées, le prix de ces produits des pays en état de déflation. Mais nous avons vu précédemment, au sujet de la

France, que le protectionisme ne suffisait même pas à protéger les États-Unis contre la France en état de déflation. La plupart du temps, une déflation subite et inattendue vient fausser les traités de commerce et prend par surprise les pays les mieux protégés.

**153.—Les exportations
de capitaux**

Quoi qu'il en soit,
si les produits
sont contrôlés à

la douane, l'or échappe à cette loi. Et les capitalistes ou les banquiers demeurent toujours libres de retirer leur or et de l'investir dans les pays en état de déflation pour en tirer le meilleur profit. Il arrive très souvent que c'est un tiers pays qui tire l'or du pays en état de progrès pour l'investir dans les pays en état de crise. Supposons par exemple qu'un Américain emprunte 100 000 dollars au Canada. S'il en achetait des produits canadiens, l'équilibre des changes n'en serait pas bouleversé. Il payerait les exportateurs canadiens

de la monnaie (devises) qu'il leur a empruntée. Mais s'il emploie une lettre de change ou quelque devise canadienne pour en acheter ou l'investir en Russie, il forcera le banquier canadien à exporter de l'or en Russie ; exactement comme si le Canada achetait en Russie sans y exporter de produits. Le Canada, dans l'hypothèse, comme nous l'avons expliqué au chapitre précédent, doit plus au reste du monde qu'on ne lui doit. Il est forcé d'exporter de l'or.

C'est ainsi que le Canada aura vainement tenté de protéger son commerce, en fermant le pays aux produits russes, son or prendra inévitablement le chemin de la Russie en état de déflation.

154.—La monnaie-or et le communisme Inutile d'ajouter que la Russie soviétique s'est servi de cette arme redoutable de l'or, pour forcer les pays en progrès à réduire le niveau de vie de leurs ouvriers à celui des ouvriers russes. Il est remarquable que les propagan-

distes russes affluèrent en maintes circonstances dans les pays, où, par suite de la fuite de leur or, régnait subitement la déflation. L'atmosphère s'y trouvait favorable à la propagande révolutionnaire.

Sous un régime de monnaie nationale, ces fuites de capitaux, ces hémorragies d'or deviendraient impossibles. Les exportations de produits et de capitaux tendraient toujours automatiquement à équilibrer les importations. Si, par exemple, les Américains empruntaient au Canada, ils devraient dépenser le fruit de cet emprunt au Canada. S'ils tentaient de le dépenser en Russie, comme le Canada n'exporterait pas d'or, leur change se déprécierait de telle façon qu'ils ne tireraient plus aucun profit de leurs achats. Le Canada retrouverait sa parfaite autonomie économique. Il resterait libre de payer ses ouvriers comme il l'entendrait. Il échangerait ses produits ou ses biens de capital contre des produits ou des biens de capital. Il protégerait son commerce par sa propre monnaie.

**155.—Fausseté de la
théorie de la
balance commer-
ciale favorable**

Nous avons démontré qu'un système de monnaie nationale tendrait nécessairement à équilibrer les exportations et les importations. Nous tâcherons de prouver que, de fait, contrairement à la théorie de la balance commerciale, un pays n'a aucun intérêt à exporter plus qu'il n'importe de produits.

Cette théorie de la balance commerciale s'explique cependant très aisément sous le système de l'or.

Sous ce régime un pays qui ne produit pas d'or doit nécessairement exporter un surcroît de produits, pour se procurer, à l'étranger, ce dispendieux instrument d'échange.

Sous un régime de monnaie nationale, un pays dépourvu d'or n'aurait pas à exporter de surcroît de produits puisque son médium d'échange consisterait en une monnaie de papier.

**156.—Parallèle entre
la monnaie-or et
la monnaie nationale**

Sous le régime de l'or, le métal précieux sert de gage à la monnaie de crédit. Les banquiers, quand ils

ne possèdent pas suffisamment d'or, peuvent l'emprunter de l'étranger. D'où, ces transferts continuels de capitaux d'un pays à l'autre pour des emprunts ou des remises de dettes. Un pays qui emprunte plus qu'il ne prête, dont la balance de comptes est continuellement déficitaire, est considéré par le fait même dans un état précaire voisin de la banqueroute. Il ne reçoit pas suffisamment d'or en paiement de ses exportations, il est obligé de recourir à des emprunts. Ou bien, il a vidé ses coffres pour payer des surcroûts d'importations comme au cours d'une guerre. Il est dans une position débitrice fort mal vue de la Haute Finance.

**157.—Le crédit de l'Etat
sous un régime monétaire national**

Sous un régime de monnaie nationale, un pays n'a pas be-

soin d'or pour gager son crédit. Sa monnaie est saine parce qu'elle est toujours en proportion des activités économiques. L'indice des prix en indique constamment la stabilité et la valeur.

Il n'a pas à emprunter d'or des banquiers internationaux. Le gouvernement ne peut se lancer dans des dépenses excessives sans prélever des impôts ou emprunter de l'épargne authentique du peuple, de sorte que, d'une manière ou d'une autre, il évite nécessairement l'inflation. Le crédit du gouvernement est toujours bon aussi longtemps qu'il trouve des bras pour lui rendre des services, et que l'industrie produit suffisamment de biens de consommation. Le crédit du gouvernement n'est pas continuellement en péril comme actuellement, alors qu'il doit emprunter de ces créations monétaires des banquiers qui accablent toute la collectivité de dettes irrémisibles. Le crédit du gouvernement dépend non pas de l'or que veut bien lui prêter le banquier, mais de la capacité de produire de la nation.

158.—L'or, instrument du système capitaliste d'exploitation

Sous un régime de monnaie-or, un pays est d'autant plus riche que ses

citoyens possèdent plus de métal jaune. Or, on possède d'autant plus d'or que l'on consomme moins de produits à l'intérieur des frontières. D'où cette tendance, si justement décriée, du système capitaliste de ne payer que des salaires de famine aux ouvriers afin de réduire leur consommation pour exporter davantage à l'étranger et en tirer de l'or en retour. C'est ainsi que s'accumule l'or dans un pays aux mains de quelques milliardaires et aux dépens des consommateurs. Notons que les banquiers voient souvent d'un mauvais œil une balance défavorable qui les oblige à exporter de l'or et à retirer leurs prêts. Mais grâce à la « coopération » internationale, ils placent aussitôt les crédits retirés dans le fructueux commerce des lettres de change. La déflation qui résulte des retraits de crédit, oblige les industriels à exporter à l'étranger, à n'importe quel prix, le surcroît de

produits qu'ils ne peuvent vendre au pays. Le banquier prête alors du change, gagé sur des cargaisons de produits que les industriels écoulent sur le marché mondial. Il crée de la monnaie d'usage international.

Sous un régime de monnaie nationale, l'or ne fait pas la richesse, mais la richesse provient de la quantité d'objets nécessaires, utiles ou agréables à la collectivité. Un pays n'a pas besoin de l'or des riches pour augmenter son capital. Il l'augmente sans cesse par des émissions monétaires qui régénèrent la consommation et la production et permettent à tous les citoyens de contribuer, par leur travail, à la vraie richesse du pays.

Sous le système de l'or, le déficit chronique de pouvoir d'achat, dû à la monnaie-dette, et la défectuosité du système d'émission monétaire, oblige toutes les nations à tenter d'exporter à l'étranger le surcroît de production que ne peuvent acheter, faute de monnaie, leurs consommateurs. Les industriels n'ont d'autre recours que les marchés étrangers. Mais ce système est

faux. Un pays qui exporte à l'étranger ne peut recevoir en paiement que des produits ou de l'or. Il exporte des produits faute de pouvoir d'achat. Mais s'il reçoit d'autres produits en retour de ceux qu'il a vendus, comment pourra-t-il les vendre ou les distribuer sans pouvoir d'achat ? S'il reçoit de l'or, que lui vaut cet or pour la consommation intérieure à part la quantité minimale qu'il consacre à ses travaux d'art ou d'orfèvrerie ? L'or n'augmente pas le bien-être du peuple. Comme médium d'échange ? La monnaie-papier est supérieure à l'or. De plus, n'est-il pas évident que tous les pays ne peuvent exporter sans importer ? Cette concurrence sur les marchés mondiaux ne contribue-t-elle pas à créer de l'animosité entre les nations et à les jeter les unes contre les autres dans des guerres effroyables ? Un pays n'a vraiment aucune raison d'exporter plus qu'il n'importe. Il n'a d'autre intérêt que d'échanger le surplus de ses productions contre les productions qui lui font défaut ou qu'il produirait à trop de frais, etc.

Sous un système de monnaie nationale, émise à la consommation par les dépenses du gouvernement quand l'épargne contribue à augmenter la production, la monnaie pourrait distribuer équitablement les produits de l'industrie. Le consommateur qui aurait reçu de la monnaie pour la fabrication des produits exportés pourrait l'employer à l'achat des produits importés en paiement des exportations.

Tout surcroît d'exportations sur les importations, ne peut donc signifier autre chose qu'une diminution du bien-être des consommateurs nationaux.

159.—L'opinion de Foster & Catchings « Le but que l'on se propose, écrivent Foster & Catchings, en expédiant des produits à une autre nation, c'est d'apporter un surcroît de biens au pays exportateur.

« Toute verge de drap envoyée à l'étranger en surplus des produits reçus de l'étranger ne tend qu'à diminuer le standard de vie du pays exportateur. Le peuple ne

jouit nullement de sa production, par la simple accumulation de crédits à l'étranger ».

Sans doute les nations alliées peuvent se concéder temporairement des crédits en période de crise par exemple ou de guerre. Certains pays devront emprunter des matières premières pour la fabrication de leur matériel de guerre. Mais ces crédits sont-ils en réalité si indispensables ? Sous un système monétaire logique et rationnel, un pays ne pourrait-il pas, en échange de ces matières, exporter d'autres produits sans s'enfoncer dans les dettes ? Le protectionisme outré à l'heure actuelle, conséquence de la monnaie-dette, qui force toutes les nations à exporter plus qu'elles n'importent pour rencontrer leurs remises d'intérêts ou de capital, fait obstacle à ces paiements en produits. Quoi qu'il en soit, ces prêts de guerre en réalité ne sont que des prêts de consommation. Un pays doit éviter qu'ils ne s'accumulent inconsidérément. Et nous savons que sous un régime de monnaie nationale, ces prêts ne pourraient bouleverser

l'équilibre des changes puisque le pays emprunteur devrait acheter ses produits du pays prêteur. Ils correspondraient en quelque sorte à une simple vente de produits à terme, pour laquelle on chargerait un intérêt en produits si la vente à terme dépasse les limites d'une échéance raisonnable.

La dernière guerre aura servi aux nations une sérieuse leçon sur les effets de l'accumulation de ces crédits de consommation.

« De 1914 à 1930 inclusivement, écrit M. Henry Kitteredge Norton, nous avons vendu au reste du monde pour vingt-sept milliards de plus que nous n'avons acheté de lui. D'après la théorie qui veut qu'un surplus d'exportation sur les importations contribue à la richesse nationale, nous nous enrichissions à grande allure.

« Mais, il y a une coïncidence curieuse à expliquer. Si l'on ajoute ensemble toutes les sommes que nous avons prêtées au reste du monde, pendant ces mêmes années et qui attendent encore le remboursement, le total dépasse légèrement le vingt-sept mil-

liards de dollars. Ce n'est pas là hélas, une simple coïncidence. Notre surplus d'exportations n'aurait pas existé si nous n'avions prêté au reste du monde l'argent nécessaire pour l'acheter. La conclusion est inévitable : nous avons payé de nos propres poches notre balance commerciale favorable de vingt-sept milliards. Et nos débiteurs ayant consacré cet argent à acheter nos produits n'en ont plus pour nous rembourser nos prêts. Il en faudra bien de ces balances commerciales favorables pour nous rendre riches ».

En conclusion, un pays peut et doit le plus possible équilibrer ses achats et ventes de produits.

Comme le fait remarquer fort sensément M. A. I. Caldwell, « il vous est impossible de commercer indéfiniment avec une personne qui s'enfonce de plus en plus dans les dettes à votre égard. Tôt ou tard elle cessera d'acheter et vous aurez perdu un client. Votre intérêt vous commande d'accepter de votre client des produits qu'il

peut vous vendre et que vous pouvez utiliser.

Il en est ainsi du commerce international. Si nous n'acceptons pas les services ou les produits d'un pays qui nous doit, tôt ou tard nous devons lui faire cadeau de sa dette et le perdre comme acheteur ».

160.—Les dettes de guerre Après la grande guerre, tous les pays adoptèrent une politique exclusive de protectionisme. Par ailleurs ils exigeaient la remise totale de leurs créances. Pure contradiction, puisqu'il n'existait pas assez d'or dans le monde pour solder les dettes de deux ou trois pays. Mais les banquiers internationaux n'ont d'autre intérêt que le contrôle de l'or. C'est ainsi que, tout en fermant les frontières aux produits allemands, on exigeait de l'Allemagne la remise totale de ses dettes de guerre. En fait, tous les pays ont dû manquer à leurs engagements en répudiant leurs dettes, par l'inflation ou la dévaluation, ou par simple refus de payer. Chose ridicule, en termino-

logie bancaire, on parlait de banqueroute allemande, russe, alors que ces pays pouvaient produire suffisamment pour alimenter la majeure partie du globe.

161.—Monnaie-or, monnaie de dette Nous avons assez prouvé que la monnaie-or n'est en définitive qu'une monnaie de dette internationale qui paralyse le commerce et l'industrie et crée toutes sortes d'animosités entre les nations. Depuis quelques années, le commerce mondial est tombé de 90 milliards à 25 milliards. Les dictateurs européens cherchent un dernier refuge dans l'indépendance économique ou des traités de troc. Ils adoptent une politique d'autarchie et réclament de nouveaux territoires afin de se passer du reste du monde. Les relations internationales se tendent de plus en plus et nous vivons encore une fois sous une menace constante de guerre.

Tous les pays se plaignent des pertes subies par cette monnaie-dette.

Nous avons cité le témoignage de M. Norton pour les Etats-Unis.

Un Anglais, Sir Arthur Samuel, déclarait il y a quelques années, devant le parlement de son pays, que l'Angleterre a perdu en six ou sept ans, 4 000 millions de Livres Sterlings en prêts étrangers.

« Les industriels anglais, commenta M. P. C. Loptus, M. P., n'auraient pas perdu davantage en jetant à la mer toute la production vendue à l'étranger sur ces prêts. Le capital perdu en ces six années, eût suffi à reconstruire Londres et toutes les grandes villes anglaises sur un plan moderne ».

Telle est la logique d'un système de monnaie-or et de crédit, aux mains des particuliers qui contrôlent la vie économique des nations. « Ils distribuent, en quelque sorte, le sang à l'organisme économique dont ils détiennent la vie entre leurs mains » (Quadragesimo anno).

Que dirait-on d'un homme qui confierait à un étranger le soin d'infuser à son organisme le sang nécessaire à la vie, au gré de ses caprices ou de ses intérêts ? Est-

plus cher en or pour les produits étrangers ; ils devraient donc diminuer leurs importations. Le Canada dès lors pourrait offrir une prime sur ses exportations, s'il a intérêt à acheter de l'étranger. Dans le cas contraire, si l'or venait à affluer au pays, cet or se déprécierait comme tout surcroît de produit. Les Canadiens offriraient moins de dollars pour cette monnaie étrangère, comme si le change tournait contre le pays importateur. L'affluence du métal jaune à la réserve d'or, serait un signe que les exportations l'emportent sur les importations. Le Canada pourrait dès lors offrir une prime aux importations, ou imposer un droit sur ses exportations, ce qui régulariserait automatiquement les mouvements de marchandises.

163.—Régularisation
des changes par
des crédits

On peut aussi régulariser les changes en empruntant ou en prêtant à l'étranger à titre purement temporaire. Si les importations du Canada l'emportent sur

les exportations, le change se déprécie peu à peu. Un emprunt temporaire de monnaie étrangère permet de payer ce surcroît d'importation sans déséquilibrer les changes en attendant, pour remettre le prêt, que les exportations l'emportent sur les importations. Les balances commerciales peuvent même par entente se régler par simples entrées dans les livres, sans exportations d'or, comme le proposait la Chambre de Commerce de Londres.

164.—La théorie Du temps d'Adam Smith, mercantiliste et les financiers mercantiles et Adam Smith prétendaient que les pays avaient tout intérêt à accumuler de l'or en vue de soutenir des guerres. Mais on sait bien aujourd'hui que les guerres ne se font pas avec de l'or, mais se payent par des avances de crédit, ou devraient plutôt se payer par des échanges de produits comme nous l'avons expliqué précédemment. A notre époque d'ailleurs, les guerres se préparent longtemps à l'avance,

et tout l'or du monde ne suffirait pas à régler les dépenses actuelles d'armements.

Citons plutôt la brillante réponse d'Adam Smith à la Haute Finance de son temps.

« Il n'est pas toujours nécessaire d'accumuler de l'or et de l'argent dans un pays pour le mettre en état de soutenir des guerres étrangères et d'entretenir des flottes et des armées dans les pays éloignés. On entretient des flottes avec des denrées consommables et non avec de l'or et de l'argent. Toute nation qui aura dans le produit annuel de son industrie domestique, dans le revenu annuel résultant de ses terres, de son travail et de son capital consommable, de quoi acheter dans les pays éloignés ces denrées consommables, pourra bien soutenir des guerres étrangères. La dernière guerre de France a coûté à la Grande-Bretagne au-delà de 90 millions. Les rois d'Angleterre n'avaient pas amassé de trésor : nous n'avons pas entendu dire qu'il y ait eu aucune quantité extraordinaire d'argenterie mise au creuset ».

165.—L'objection des banquiers :
inflation

Enfin, pour terminer ce chapitre, nous devons répondre à l'objection capitale, répétée sur tous les tons et dans toutes les gammes par les banquiers, à tout système monétaire autre que leur monnaie de crédit.

L'inflation !

Nous avons déjà démontré qu'une monnaie émise selon l'indice régulier des prix ne pouvait causer d'inflation. On peut d'ailleurs parfaitement concevoir un Bureau de monnaie nationale indépendant de toute politique comme notre magistrature, dont le seul rôle consisterait à surveiller l'indice des prix et à aviser le gouvernement des quantités de monnaie à émettre ou à retirer graduellement. Tout citoyen intelligent pourrait d'ailleurs vérifier cet indice des prix. De plus il appartient au gouvernement, responsable devant le peuple, d'émettre la monnaie ou de la retirer, selon les exigences de l'intérêt commun.

Inflation ! Inflation ! s'écrient les banquiers quand un économiste, d'une voix

désintéressée, réclame des réformes monétaires, ou touche à leurs précieuses prérogatives.

Mais pourquoi le banquier, en s'appuyant sur la détresse de la collectivité, ne s'écrie-t-il jamais : Déflation ! Cela ne l'intéresse pas. Le consommateur qui manque du nécessaire ou qui n'obtient pas la part légitime du fruit de son travail, n'a-t-il pas le droit de s'écrier : Déflation ! Déflation !

Mais l'inflation, qui donc en fut responsable au cours de la dernière guerre par exemple ? Inflation pour inflation, le pays n'y gagnerait-il pas encore à ce qu'elle soit produite par de la monnaie sans intérêt, de la monnaie authentique du roi ?

Ce n'est plus un mystère pour personne par quel procédé on a financé la dernière guerre.

166.—Comment on a financé la dernière guerre Le gouvernement vendait des obligations aux banques ou au peuple. Les banques pouvaient se les procurer par leurs créa-

tions monétaires comme nous le savons. Le peuple les payait de ses épargnes. Il prêtait au gouvernement.

Mais il arriva cette chose singulière. Les banques offrirent de prêter au peuple pour que le peuple prêtât au gouvernement. Elles offraient de l'argent à un taux inférieur, 3%, au taux que rapportaient les obligations, 4%. Le peuple prêtait au gouvernement de la monnaie créée par les banques et gagée sur ces obligations que les clients des banques devaient déposer en garantie. La banque recevait 3% sur le prêt et le peuple 1%. Et, chose étrange, plus on prêtait, plus on avait de l'argent à prêter, plus on dépensait plus on devenait riche : (au moyen des obligations qu'il détient en gage, le banquier peut obtenir de la monnaie légale). Et toute cette monnaie en définitive créée par les banques causa cette inflation désastreuse pour les épargnants et si profitable aux banquiers, par suite de la déflation d'après guerre. M. Irving rapporte à ce sujet ce fait typique : « Lors d'une tournée de propagande en fa-

veur des emprunts de la Liberté, un jour, je me souviens qu'un des orateurs qui m'accompagnait, excellent clergyman peu versé en économie politique, s'écriait devant son auditoire : « Prêtez à l'oncle Sam. Achetez des bons de la Liberté. Si vous n'avez pas d'argent, allez en emprunter à la banque. Si elle vous demande des garanties, promettez de lui remettre les bons que vous aurez achetés grâce à cet emprunt. C'est comme le mouvement perpétuel ».

Mais ce mouvement perpétuel, le gouvernement ne pouvait-il pas le produire à moins de frais que le banquier ? Apparemment c'est pour ne pas causer d'inflation que nous payons 7 ou 10% au banquier pour ses créations monétaires. En définitive, nous le payons donc pour faire précisément ce pourquoi il est si grassement rétribué pour éviter à la collectivité : l'inflation monétaire.

Nous le payons pour faire de l'inflation, alors que c'est précisément pour éviter de l'inflation qu'il a été autorisé à créer de la monnaie de crédit, quand on ne connais-

sait pas de meilleur système. Nous avons d'ailleurs exposé précédemment, comment sous un système de monnaie nationale, on pourrait financer une guerre sans inflation.

167.—**Usuriers, contrefacteurs** A la lumière de ces considérations, il apparaît donc clairement que les créations monétaires des banques, qui ne rapportent aucun avantage à la collectivité, correspondent absolument aux procédés, si sévèrement punis par les lois, des faussaires ou des contrefacteurs. C'est un sujet d'étonnement que l'on ait si sévèrement jugé les usuriers du moyen âge qui prêtaient à un taux d'intérêt usuraire de 15 ou 20%, alors que les banques peuvent non seulement prêter à un taux qui atteint jusqu'à 60% quand l'intérêt du capital emprunté en temps d'inflation est remis en période de déflation, mais même créer les instruments de paiement qu'elles prêtent à la société.

En conclusion, il ne reste absolument aucune objection, tant pour le commerce

national que le commerce étranger, à un système de monnaie nationale, contrôlé par le roi.

Un tel système pourvoirait constamment les consommateurs d'une monnaie suffisante pour la distribution intégrale de toute la production. La superproduction dans telle industrie particulière occasionnerait incessamment des déplacements de capitaux qui rétabliraient l'équilibre du marché. Au point de vue international, on échangerait des produits contre des produits. Les importations automatiquement devraient équilibrer les exportations. La monnaie nationale vendue sur le marché libre protégerait notre commerce et trouverait d'elle-même sa parité en pouvoir d'achat avec les monnaies des autres nations. L'or, considéré comme simple produit, vendu sur le marché selon les lois ordinaires des prix, pourrait être de quelque utilité pour assurer l'équilibre des changes et du commerce étranger. De judicieux traités de commerce avec les autres nations assureraient au pays à monnaie nationale tous

les produits dont il peut avoir besoin en échange de son surcroît de production. Notre monnaie serait aussi bien acceptée sur le marché des changes que la monnaie des pays qui ont abandonné l'étalon-or. Nous savons en effet (par notre procédé liliputien) que les particuliers n'hésitent pas à échanger leur monnaie, aussi souvent que cet échange leur permet d'acheter à meilleur compte à l'étranger. Les particuliers ne se préoccupent guère de la parité-or. Seul le pouvoir d'achat de leur monnaie les intéresse. Ce système dans l'ensemble stabiliserait la mesure monétaire. La valeur du dollar serait constante en pouvoir d'achat tant au point de vue national qu'international.

Un semblable système en soulageant la vie économique de l'écrasant fardeau des taxes dues à la monnaie-dette, en libérant la vie nationale du contrôle des banquiers nationaux et internationaux, en pourvoyant la consommation et la production d'une monnaie suffisante et stable, serait le prélude « d'une ère de progrès sans précédent

dans l'histoire de la civilisation » (aveu de la Haute Finance : citation du *Times*) et une source de progrès, de sécurité, de bien-être social et moral dont on ne peut apprécier à l'avance toutes les bienfaitantes conséquences.



Résumé et conclusions du tome deuxième

Voici, résumées brièvement et à grands traits, les principales conclusions du tome deuxième.

La monnaie-or transporte davantage le problème sur le plan international.

Au chapitre septième, nous énonçons d'abord le principe ou l'idée fondamentale de l'or comme gage de la monnaie.

Limiter, pour les particuliers qui en possèdent le contrôle, l'émission de la monnaie de papier ou de la monnaie de crédit.

Mais l'indice des prix, qui peut être calculé et vérifié par n'importe quelle organisation, assure plus sûrement une limite à l'émission et oppose une barrière à toute inflation ; un index ou indice général des prix stable signifie une mesure monétaire stable, un dollar au pouvoir d'achat constant indépendamment du temps et des lieux.

La monnaie-or est une monnaie à la fois nationale et internationale. L'or, contrairement aux autres produits contrôlés à la douane, ne connaît pas de frontières. Il circule librement d'un pays à l'autre. L'or, aussi bien que les devises étrangères gagées sur de l'or peuvent devenir la base de la structure monétaire nationale. Cet or ou ces devises supportent des pyramides de crédit. Si la base vient à manquer, quand les banquiers internationaux rappellent leurs créances, tout l'édifice s'écroule.

Le Canada doit toute sa période de développement à des capitaux étrangers. Si le Canada eût émis scientifiquement sa monnaie, il n'eût pas, durant des siècles,

entretenu à ses dépens des *rentiers* anglais qui exerçaient un contrôle sur toute sa vie économique.

Par le contrôle de l'or, les banquiers internationaux contrôlent toute l'armature des prix. Ils peuvent à leur gré provoquer des crises de déflation. L'histoire des crises de 1921 et de 1929 en offre des preuves irrécusables. Sous un régime de monnaie internationale, la vie économique nationale ne connaît aucune sécurité. Les conspirations et les trahisons de la Haute Finance au cours des guerres le prouvent suffisamment.

Quelques banquiers, grâce au contrôle de la monnaie deviennent aisément, dans tous les pays, les maîtres de l'industrie et même du Pouvoir. Les Rothschild, banquiers juifs, contrôlèrent durant longtemps toute la vie économique et politique de l'Europe : « Permit me to issue and control the money of a nation, and I care not who makes its laws » (M. Amshel Rothschild).

Que le mouvement de centralisation bancaire se continue à un rythme aussi ac-

célébré que depuis un demi-siècle et le gouvernement du monde aura définitivement passé aux mains des banquiers.

Sous un système de monnaie nationale gagée sur des biens réels et non sur de l'or, la vie économique nationale retrouverait promptement son autonomie.

Au chapitre huitième, nous nous posons d'abord cette question : comment une nation qui adopterait un système de monnaie nationale pourrait-elle échanger ses produits, ses biens et ses services avec une autre nation ?

C'est le problème du commerce international.

Le grand principe qui détermine les mouvements d'échanges de produits ou de biens entre les nations, c'est le prix.

Avant de préciser les principes des échanges de monnaie entre les nations nous devons étudier les grandes lois de la formation des prix, tant au point de vue national, qu'au point de vue international. Comme norme générale, les prix varient selon les valeurs relatives des objets de commerce.

En pratique les prix des objets sont en proportion de ce qu'ils coûtent.

Nous déterminons tout d'abord les lois générales concernant le coût des produits.

1° Loi de la quantité

Toutes choses égales d'ailleurs le coût des produits est en proportion de la quantité de travail nécessaire à la fabrication.

2° Loi de la qualité

Le coût comme le prix des produits varie en raison de la qualité du travail nécessaire à la fabrication.

Il s'établit à la longue dans les pays des échelles de salaires en proportion de la qualité du travail. Les salaires une fois fixés par la coutume ou les contrats gardent une certaine stabilité relative à cause du *mobile* subjectif de l'intérêt qui porte les ouvriers à s'embaucher où ils trouvent les meilleurs salaires.

Si les salaires d'une région sont trop peu élevés par rapport à une autre, les ou-

vriers quittent cette région de sorte que les industriels sont forcés d'élever le niveau des salaires.

3° loi. Les profits tendent à se niveler pour les divers genres de production par suite de la mobilité des capitaux.

Par suite des lois de la stabilité relative des salaires et de la stabilité des profits, le coût des produits s'établit assez justement selon les lois de la quantité et de la qualité.

A cause de cette stabilité relative des échelles de salaires (selon la qualité du travail) et des échelles des prix (en proportion de la quantité de travail) l'industriel peut assez facilement prévoir le prix de revient de ses produits pour de longues périodes et en fixer le prix de vente.

Le coût des produits peut subir des modifications d'une période à une autre, d'une année à l'autre, par suite de changements survenus dans la quantité ou la qualité du travail : progrès des machines, ha-

bileté des ouvriers, des inventeurs, des entrepreneurs, etc.

4° La loi de l'offre, de la demande et de la concurrence est la loi la plus universelle de la formation des prix parce qu'elle s'applique également au coût et au prix de vente des produits en tout temps et en tout lieu.

Cette loi explique les oscillations quotidiennes des prix.

Mais les prix d'une même production tendent à se stabiliser au niveau le plus bas à cause de la concurrence entre les producteurs. Cette concurrence protège le consommateur contre des profits ou des prix excessifs.

Les trusts ou monopoles en échappant à la loi de la concurrence peuvent imposer des prix élevés au détriment du consommateur.

A ce sujet, nous avons exposé au passage la nécessité d'une organisation corporative pour la protection du consommateur contre les abus des monopoles.

Dernière loi : *Quand l'indice des prix est constant (aucune cause monétaire n'influençant l'équilibre général des prix) la hausse de certains prix par suite d'une plus grande demande (par rapport à l'offre) entraîne ordinairement la baisse des prix d'autres produits.*

Quand les consommateurs consacrent une plus grande portion de leurs revenus à l'achat de tel produit, ils doivent diminuer leurs achats des autres produits.

Mais en vertu du principe de la mobilité des capitaux, on consacrera plus de capital à la production des produits les plus demandés, dont la vente rapporte de plus forts profits ; encore une fois l'équilibre tendra à se rétablir.

Pour terminer le chapitre huitième, nous avons noté quelques erreurs de Ricardo au sujet de la loi de la quantité.

Au chapitre neuvième, nous appliquons les lois de la formation des prix au commerce international :

1° *Les nations échangent entre elles les produits qui leur manquent contre les produits qu'elles fabriquent en surcroît.*

2° *Un pays peut avoir intérêt à importer de l'étranger des produits qui exigent trop de travail (loi de la quantité) à cause de ses conditions géographiques ou climatiques.*

Cependant au point de vue international, le coût des produits ne correspond pas toujours à la quantité de travail mais à la rémunération du travail.

D'où cette loi du coût propre au commerce international.

3° *Le coût de fabrication peut varier entre deux pays, non seulement en vertu de la loi quantitative du travail, mais à cause des différences de coût dues à la rémunération du travail.*

Pour de nombreuses causes, dont la difficulté de migration des ouvriers, les sa-

laires ne peuvent tendre à se niveler entre les nations, comme ils tendent à se niveler à l'intérieur des frontières d'un pays.

De cette loi, on déduit pour le commerce international, la nécessité d'une politique de protectionisme tempérée de libre échange. Protectionisme modéré pour les productions essentielles et libre-échange pour les productions secondaires qu'on peut importer à meilleur compte de l'étranger.

Au passage, nous réfutons la théorie libéraliste d'Adam Smith sur le libre-échange.

4° En appliquant la loi de la qualité au commerce international, nous énonçons ce principe : un pays peut trouver quelque avantage TEMPORAIRE à importer de l'étranger les productions pour lesquelles ses industriels ou ouvriers ne posséderaient pas temporairement les aptitudes requises.

Au passage, le peu de progrès du Canada (pays aux ressources naturelles immen-

ses) dans différents genres de production, est plutôt imputable au manque de capital (monnaie de crédit) qu'à l'inaptitude de ses ouvriers ou entrepreneurs.

Des réformes monétaires, en pourvoyant le Canada d'un capital suffisant, ne manqueraient pas, par suite d'une certaine aisance qui en résulterait dans tous les foyers, d'encourager la natalité, ou d'attirer les bons ouvriers des autres pays par une saine politique d'immigration. De sorte que le Canada posséderait le nombre d'ouvriers qualifiés nécessaire à l'exploitation de ses immenses ressources naturelles.

En vertu de la loi de la qualité, le protectionisme est également nécessaire au développement de l'industrie nationale au cours des périodes de transition et de progrès.

Mais, sous un système de monnaie nationale, le gouvernement moins à court de revenus, pourrait, en diminuant les tarifs douaniers, pratiquer une politique plus libérale de libre-échange, c'est-à-dire une politique de protectionisme modéré.

Appliquant la loi de l'offre et de la demande au commerce international nous démontrons :

5° qu'un pays peut encore avoir un intérêt passager, à importer des autres pays les produits qui temporairement deviendraient trop chers par suite de quelque circonstance accidentelle (mauvaise récolte, etc.).

Nous terminons ce chapitre en expliquant qu'au point de vue international, Ricardo exagère l'importance de la loi de la quantité aux dépens des autres lois.

Au chapitre neuvième, nous posons la question des échanges de monnaie entre les nations, la question des changes.

Les échanges de monnaie entre les nations sont fondés sur les échanges de produits. Et les échanges de produits sont fondés sur les prix de ces produits qui en déterminent la valeur relative. D'où l'importance de la notion de prix et des lois des prix précédemment expliquées pour déter-

miner les principes des échanges de monnaie.

Afin d'expliquer clairement les lois des changes, on aura recours à un procédé *liliputien*, qui consiste à réduire le problème à ses proportions les plus simples.

Grâce à ce procédé nous démontrons d'abord que les monnaies de deux pays (Liliput et Mildendo) restent au pair en pouvoir d'achat aussi longtemps que les importations équilibrent les exportations ; (dans ce cas, même sous le système actuel, le principe de l'or n'intervient pas ; on n'a pas à exporter d'or, on échange des produits contre des produits comme sous un régime de simple troc).

Mais quand un pays cherche à importer plus qu'il n'exporte, sa monnaie se déprécie rapidement de sorte que ses importateurs trouvent plus d'intérêt à acheter dans leur propre pays. A cause de la dépréciation de sa monnaie, il devient impossible à ce pays d'importer de l'étranger. Le commerce du pays se trouve protégé par sa propre monnaie. Nous expliquons plus loin comment,

par les traités de commerce, un système de droits ou de primes, un pays à monnaie nationale peut obtenir un équilibre constant de ses importations et exportations. De même, par une réserve d'or vendu sur le marché libre.

Nous prouvons de plus que, sous un système de monnaie nationale, sans or, indépendamment de l'état d'inflation ou de déflation d'un autre pays, les monnaies trouvent d'elles-mêmes leur parité en pouvoir d'achat.

Nous concluons que le Canada pourrait parfaitement instaurer un système monétaire national sans rien changer à ses relations économiques internationales.

La monnaie du Canada se vendrait sur le marché libre comme actuellement la monnaie des nations qui ont abandonné l'étalon-or. L'or prendrait rang parmi les produits ordinaires. Vendu sur le marché il pourrait néanmoins servir en pratique à l'équilibre du commerce et des changes.

Au chapitre onzième, nous étudions la

question des échanges de capitaux entre les nations.

Afin d'éviter toute équivoque nous démontrons par un exemple simplifié l'origine et la fonction du capital.

C'est en se privant de consommer que la collectivité peut créer de nouveaux instruments de production.

Il en serait ainsi même sous un régime socialiste ou communiste.

L'épargne que les citoyens prélèvent sur leur pouvoir d'achat en se privant de consommer est à l'origine de tout capital productif réel.

Nous le démontrons par un exemple précis qui illustre en même temps tout le processus de la circulation monétaire sous un régime de monnaie nationale, de capital *réel* (par opposition au capital *fictif* des banques).

Nous mettons en évidence le rôle de l'épargne sous un régime *personnaliste*, le régime de la propriété individuelle.

Abolir l'épargne (Douglas) c'est abolir le droit de propriété.

Décréter l'abolition du droit hypothécaire, c'est encore attenter au droit sacré de la propriété (Douglas).

Nous cherchons ensuite la cause psychologique de l'épargne. L'épargne qui provient d'un instinct inné de conservation naturel à l'homme est un élément indispensable de toute société *individualiste*.

Nous établissons un parallèle entre le régime de capital *fictif* et le régime de capital *réel*.

Un système de monnaie nationale réduirait au minimum l'impôt ou la taxe. La taxe ne servirait qu'à défrayer le surcroît de dépenses du gouvernement et non les charges excessives de notre monnaie-dette actuelle.

Après ces données analytiques indispensables, nous démontrons que les échanges de capitaux entre les nations correspondent toujours à des échanges de biens productifs.

Les lois des prix des instruments de production ne diffèrent pas des lois des prix des produits.

Nous concluons que les changes restent au pair en pouvoir d'achat quand les importations de capitaux équilibrent les importations.

On obtient pour les échanges de capitaux le même état d'équilibre que pour les échanges de produits.

Nous terminons ce chapitre en montrant que notre procédé liliputien reflète en tous points le système actuel des échanges de monnaie sur le marché des changes.

Au chapitre douzième, nous prouvons l'absurdité et la faillite de la monnaie-or.

L'or est en principe la mesure de la circulation monétaire.

L'histoire des périodes d'inflation et de déflation prouve que la prospérité dépend de la productivité des mines d'or ou de l'abondance des moyens de paiement.

Pas d'or, pas de production, pas de travail, pas de monnaie, pas de pain. Telle est la tragique absurdité du système de l'or.

L'or est un instrument facilement, et de fait, indéniablement manipulé par la Haute Finance.

Sous un système de monnaie nationale, la thésaurisation ne nuit en rien à la circulation normale de la monnaie.

Ce qui intéresse le banquier, c'est la parité des monnaies par rapport à l'or. Le consommateur n'a d'autre intérêt que la parité des monnaies en pouvoir d'achat.

L'or est une mesure monétaire essentiellement variable et instable (preuves).

La parité-or des monnaies permet au banquier international de jouer sur les prix en créant à son gré et dans les pays de son choix l'inflation ou la déflation (preuves).

L'or est une source d'injustices et de vols internationaux (preuves).

Les banquiers internationaux peuvent aussi influencer la vie économique des nations par la dévaluation des monnaies, une modification de leur contenu d'or (preuves).

Le jeu sur les monnaies entraîne les nations dans la voie d'une concurrence serrée et désastreuse, bouleverse l'équilibre des prix, crée du malaise international et conduit aux guerres économiques.

La dévaluation comme l'inflation constituent un vol véritable des banquiers ou des gouvernements aux dépens de l'épargne populaire.

Ce jeu de grande envergure sur les moyens de paiement grâce à l'étalon-or a non seulement causé l'anarchie dans la vie économique mais la confusion dans la science économique.

Exemple très simple des conséquences de la parité-or, par notre procédé *liliputien*. L'or modifie la valeur relative des produits.

Le système de *gold standard* tend toujours à réduire le niveau de vie de la nation la plus avancée au niveau de la nation la plus arriérée ou la moins bien policée (plusieurs preuves).

La Russie soviétique s'est servi de la monnaie-or pour plonger dans des crises de déflation les pays de son choix en vue de la propagande communiste.

Nous établissons ensuite la fausseté de la théorie de la balance commerciale favorable. (Surcroît d'exportations).

Un parallèle entre la monnaie-or et un système de monnaie nationale, nous fournit l'occasion de prouver que l'étalon-or est la cause des mouvements incessants de capitaux entre les nations.

Sous un régime de monnaie nationale, le crédit de la nation ne dépendrait pas de la Haute Finance comme sous le régime de l'or.

Nous prouvons également que l'or est l'instrument par excellence du système capitaliste d'exploitation.

Sous un régime de monnaie nationale, l'or ne fait pas la richesse, mais la richesse véritable provient de la quantité d'objets nécessaires, utiles ou agréables à la collectivité.

Sous le système de l'or, le déficit chronique de pouvoir d'achat oblige les nations à exporter à l'étranger les productions que ne peuvent acheter les consommateurs nationaux. Tous les pays ne cherchent qu'à exporter sans importer. Un protectionisme outré conduit les nations à d'effroyables guerres économiques.

Nous prouvons enfin qu'un pays n'a aucun intérêt à exporter plus qu'il n'importe de produits.

Preuves de principes. Témoignages d'autorités.

Preuves de fait tirées de la dernière guerre.

Nous tâchons de démontrer les conséquences des dettes de guerre, fruit de notre système de monnaie-dette.

Pertes incalculables de tous les pays. (Témoignages de Norton et Sir A. Samuel).

Ceux qui contrôlent et manipulent l'or distribuent à leur gré *le sang de la vie économique* (absurde).

On démontre par la suite l'utilité pratique d'une réserve d'or vendu sur le marché libre pour l'équilibre des changes et du commerce international.

Pour terminer, nous répondons à deux objections celle des théoriciens mercantiles, celle des banquiers concernant l'inflation.

Les banques elles-mêmes ont causé l'inflation-dette de la grande guerre.

Nous démontrons enfin comment les créations monétaires des banques ne se distinguent pas en fait des procédés des faussaires des contrefacteurs et des usuriers, si sévèrement punis par les lois.

Nous concluons qu'un système de monnaie nationale serait tant au point de vue national qu'international une source de progrès, de sécurité, de bien-être social dont on ne peut à l'avance apprécier toutes les bienfaisantes conséquences.

Table des matières

PAGES

CHAPITRE SEPTIÈME

La monnaie-or, monnaie internationale
de crédit 7

74.—L'or, garantie de la monnaie, limite
de l'émission-papier 75.—Garantie et
limite assurées par l'indice des prix 76.
—La vie nationale au Canada sous le joug
77.—Manipulations et spéculation 78.—
Les *Big Five* contrôle de l'économie mon-
diale 79.—Les banques centrales.

CHAPITRE HUITIÈME

Les principes du commerce, Lois des
prix 19

80.—Le prix 81.—Divisions 82.—Prin-

cipes du coût 83.—La quantité de travail (loi) 84.—Les machines 85.—Echelle des prix 86.—Loi de la qualité 87.—Echelle des salaires par la qualité 88.—Loi de la stabilité relative des salaires 89.—Nivellement des profits par les capitaux 90.—Loi de l'offre, de la demande et de la concurrence 91.—Application au coût 92.—Principe de Ricardo 93.—Loi de l'offre, etc., appliquée au prix de vente 94.—Loi de la concurrence 95.—Les monopoles 96.—Dernière loi 97.—Ricardo et la loi de la quantité 98.—Conclusions.

CHAPITRE NEUVIÈME

Le commerce international 55

99.—Principe général des échanges 100.—Loi de la quantité 101.—Loi des différences de coût selon la rémunération du travail 102.—Les ouvriers perdent ce que gagnent les producteurs 103.—Cause de la différence du coût des produits 104.—Protectionisme ou libre-échange 105.—Protectionisme mitigé 106.—Libre-échange 107.—Avantages temporaires, loi de la qualité 108.—Natalité 109.—Immigration 110.—Autre application du protectionisme et du libre-échange 111.—Traités de commerce 112.—La loi de l'offre, de la demande et de la concurrence 113.—Opinion de Ricardo.

CHAPITRE DIXIÈME

Les échanges de monnaie 85

114.—Importance de la notion de prix
115.—Procédé liliputien 116.—Déséquilibre des importations et exportations
117.—Quantité, valeur, richesse 118.—
L'inflation et les échanges de monnaie.

CHAPITRE ONZIÈME

Les échanges de capitaux 109

119.—Origine du capital 120.—Le capital sous un régime socialiste ou communiste 121.—Légitimité du prêt à intérêt
122.—Douglas et l'épargne 123.—Le Crédit social et le prêt hypothécaire 124.—
Cause psychologique de l'épargne 125.—
Douglas et le droit d'héritage 126.—
La monnaie nationale et l'impôt ou la taxe
127.—Le véritable rôle de la taxe 128.—
La taxe sous le système actuel 129.—
Douglas et la taxe 130.—Les échanges de capitaux entre les nations 131.—Lois des prix des biens de capital 132.—
Conclusion 133.—Les principes des changes.

CHAPITRE DOUZIÈME

Absurdité et faillite de la monnaie-or 139

134.—L'or, mesure de la prospérité 135.

—Le pain en proportion de l'or 136.—
Manipulation de l'or par la Haute Finance 137.—L'or, mesure fautive 138.—Parité de la monnaie en or et non en pouvoir d'achat 139.—Cause des variations nationales de la valeur d'achat du dollar-or 140.—Variations internationales de la monnaie-or 141.—Intérêt des banquiers à la parité-or 142.—Injustice et vols internationaux par la monnaie-or 143.—La dévaluation-or des monnaies 144.—Effets de la dévaluation 145.—Dévaluation et inflation 146.—L'expérience de Roosevelt 147.—Conséquences de la dévaluation 148.—Le vol par la dévaluation et l'inflation 149.—La confusion dans la science économique 150.—Autre exemple de la parité-or 151.—Procédé de manipulation 152.—Conséquences internationales du *gold standard* 153.—Les exportations de capitaux 154.—La monnaie-or et le communisme 155.—Fausseté de la théorie de la balance commerciale favorable 156.—Parallèle entre la monnaie-or et la monnaie nationale 157.—Le crédit de l'Etat sous un régime monétaire national 158.—L'or, instrument du système capitaliste d'exploitation 159.—L'opinion de Foster & Catchings 160.—Les dettes de guerre 161.—Monnaie-or, monnaie de dette 162.—Utilité pratique d'une réserve d'or, au prix du marché 163.—Régularisation des changes par des crédits 164.—La théorie mercantiliste et Adam Smith 165.—L'objection des ban-

quiers : inflation 166.—Comment on a financé la dernière guerre 167.—Usuriers, contrefacteurs.

Résumé et conclusions du tome deuxième 201



IMPRIMÉ À
L'ŒUVRE DE PRESSE DOMINICAINE
NOTRE-DAME DE GRÂCE — MONTRÉAL